



Quatre ans au pouvoir

Après quatre années passées au pouvoir, on peut dresser un tableau assez précis de la performance du gouvernement du Parti québécois. Au plan économique, Pierre Martel rapporte que l'équipe de René Lévesque n'a pas réussi à s'accrocher l'étiquette "novatrice". Elle a cependant mené à bonnes fins son oeuvre de consolidation dans plusieurs secteurs, non sans commettre quelques erreurs au passage. Sur le front des relations de travail, rappelle Claude Vaillancourt, le préjugé favorable aux travailleurs n'a pas empêché l'adoption de plusieurs lois spéciales. D'autres mesures touchant la mécanique des choses ont eu un impact plus positif cependant. Enfin, au niveau strictement politique, J.-Jacques Samson souligne que, malgré la défaite du référendum et la grande division suscitée entre les provinces et entre les partis politiques du Québec par le projet de rapatriement unilatéral de la constitution, il reste en tout cas aux péquistes le goût du pouvoir.

dossiers, pages B-1 à B-3



Franciser les raisons sociales avant le 31 décembre

Québec vit aussi le sprint

par Lise LACHANCE

du bureau du Soleil

MONTREAL — En 10 semaines, près de 500 entreprises du grand Québec ont recouru à l'Office de la langue pour franciser leur raison sociale.

Les demandes continuent d'affluer puisque tous les services et commerces du Québec doivent obtempérer à l'article 65 de la loi 101

avant le 1er janvier 1981. Cet article stipule que toutes les raisons sociales doivent être francisées au plus tard le 31 décembre.

Impressionnant

Le chiffre de 500 — qui couvre la période allant du début octobre à la mi-décembre — impressionne pour une agglomération aussi francophone que celle de la capitale. Il ne

représente pourtant qu'une fraction des entreprises et services de la région de Québec qui doivent se soumettre à la loi.

En effet, seuls ceux qui ont besoin d'un conseil au plan linguistique communiquent avec l'office. Les autres s'adressent directement au service des compagnies au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Leur démarche peut épouser une de ces trois formes:

un changement de nom, des lettres patentes supplémentaires, un statut de modification.

Surtout aux frontières

Il nous est impossible de quantifier le phénomène, tant au niveau de la capitale qu'à celui de tout le Québec, puisque le ministère ne tient aucune statistique là-dessus. Seuls les chiffres de l'office sont disponibles.

Ces derniers révèlent qu'en octobre et novembre, 80 chefs d'entreprise de la Côte-Nord, 125 de la péninsule gaspésienne, 95 du Saguenay — Lac-Saint-Jean, 120 de Noranda, 150 de Trois-Rivières et 200 de la rive sud de Montréal (Monterégie) ont consulté l'organisme paragouvernemental et ont accepté ses propositions de traduction.

les régions frontalières qui ont connu le plus fort achalandage: 300 à Sherbrooke et 325 à Hull.

Tous ces gens doivent maintenant, si ce n'est déjà fait, s'adresser au service des compagnies du gouvernement du Québec pour apporter à leurs raisons sociales les modifications qui s'imposent.

Ce sont les bureaux desservant autre texte en page A-5

Table ronde sur le monde du spectacle

Comment va le monde du spectacle à Québec? Les diverses salles répondent-elles au besoin du public, se concurrencent-elles ou se complètent-elles? Quel rôle jouent les médias dans la communication entre les artisans du spectacle et le public? Ces questions et d'autres encore ont été abordées lors d'une table ronde organisée par Le SOLEIL.

arts, page D-1 à D-4



Le Soleil, Jean Vallières

Carter fera un dernier effort pour régler le cas des otages

WASHINGTON (D'après AFP, CP et UPI) — Les Etats-Unis vont tenter un dernier effort pour faire libérer les 52 otages américains de Téhéran avant l'entrée en fonction, le 20 janvier, du président-élu Ronald Reagan.

Les émissaires algériens qui ont conduit depuis plus de six semaines des tractations ardues avec l'Iran sont attendus en fin de semaine à Washington, pour ce qui apparaît comme une tentative ultime du gouvernement sortant du président Carter d'arriver à un accommodement.

A Téhéran, l'agence iranienne Pars a indiqué, hier, citant l'ambassadeur d'Algérie en Iran, M. Abdelkarim Cheraïeb, que les Etats-Unis pourraient remettre dans trois jours leur réponse aux conditions iraniennes aux émissaires algériens.

La marge de manoeuvre, de part et d'autre, apparaît aux observateurs singulièrement réduite: le président Carter lui-même vient de dire que les Etats-Unis ne paieraient jamais de "rançon", tandis qu'à Téhéran on parle de nouveau, ces derniers jours, d'un "procès" des otages.

Le porte-parole du gouvernement iranien, M. Behzad Nabavi, a réagi aux déclarations faites mercredi par M. Reagan, déclarant dans lesquelles le président-élu faisait état de l'impatience grandissante du peuple américain face à la question des otages.

Les propos de M. Nabavi sont interprétés différemment par les diverses agences de presse. L'agence France-Presse écrit: "M. Nabavi a réaffirmé que l'Iran ne changera pas d'un iota ses conditions pour la libération des otages". Par contre, les

agences anglophones comme Canadian Press et United Press International interprètent de façon modérée les propos de M. Nabavi en disant que même si l'Iran ne veut pas réduire le montant de \$24 milliards réclamé en échange de la libération des otages, il serait prêt à étudier les contre-propositions américaines et à s'entendre sur les modalités de remise des \$24 milliards.

Kidnappeurs

M. Reagan a laissé éclater sa colère la veille de Noël devant le fait que "des criminels et des kidnappeurs" posent des conditions à la libération d'Américains détenus au mépris du droit international.

Ces signes de rattachement sont néanmoins tempérés par l'attitude du secrétaire d'Etat Edmund Muskie, qui a douté récemment de la teneur de l'intention réelle des responsables iraniens d'organiser un "procès" des otages.

M. Muskie a par ailleurs attribué à la pression d'éléments extrémistes en Iran l'exigence posée aux Etats-Unis du dépôt en Algérie de garanties financières totalisant \$23 milliards 400 millions. Selon le secrétaire d'Etat, cette exigence était imprévue et présente "toute l'apparence d'une addition de dernière minute".

Ces déclarations du secrétaire d'Etat tendraient à faire penser que les Etats-Unis s'attendaient à une "réponse finale" iranienne différente de celle qui a été publiée le 21 décembre. M. Muskie a d'ailleurs

(Suite à la page A2, 2e col.)

autre texte en page F-1



Les bons côtés de l'hiver
tourisme, cahier E



L'eau qui court

L'eau courante fait partie de nos habitudes quotidiennes. On s'étonnera sans doute d'apprendre qu'à Québec, il faut 34 millions de gallons d'eau propre pour répondre à la demande quotidienne. Marc Lestage a suivi le courant, du lac jusqu'à votre robinet.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

page A-3



Guerre à l'ennui

Les locataires de Place des Pionniers, à l'Ancienne-Lorette, se découvrent toutes sortes de talents, de la sculpture à la céramique, comme en fait foi cette photo de Mme Yvette Paquet. Pour certains le bricolage vaut mieux que des médicaments comme l'a raconté M. Georges Nadeau à notre journaliste Vianney Duchesne.

Le Soleil, Jean Vallières

habitat, page D-11



La fin d'une époque en nage synchronisée

L'entraîneur du club Synchro-Elite, Jojo Carrier, n'a plus aucune de ses soeurs dans son équipe. Elle confie cependant à Jean Si-Hilaire que l'excellence demeure l'objectif primordial du club qui fut longtemps associé au YWCA.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

sports, page C-3

sommaire

Annonces classées	F-2 à F-16
Arts et spectacles	D-1 à D-10
Bandes dessinées	C-2
Bridge	F-4
Carrières et professions	E-5 à E-7
Décès	F-17
Echecs	F-11
Economie-finances	B-6 et B-7
Editorial	A-6
Feuilleton	F-12
Habitat	D-11
Horoscope	F-13
La bonne chère	C-9 à C-11
Mot mystère	F-3
Mots croisés	F-8 et F-15
Où aller à Québec	D-10
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	F-7
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-5
Télévision	D-9
Tourisme	E-1 et E-2

météo

Ensoleillé aujourd'hui à Québec et dans l'Est, maximum de moins 20 à moins 12. Demain, neige intermittente et plus doux.

détails, page F-2

Inondations dans l'ouest de la C.-B.

HOPE, C.-B. (d'après CP et UPC) — Des citoyens de Hope, en Colombie-Britannique, ont dû être évacués, hier, quand la rivière Coquihalla s'est mise à déborder de son lit après trois jours de pluies diluviennes.

Personne n'a été blessé, mais plusieurs maisons de la petite communauté, située à environ 135 kilomètres à l'est de Vancouver, ont été légèrement endommagées par l'eau.

Cependant, selon un porte-parole de la Gendarmerie royale à Hope, on craint qu'une débâcle trois milles en amont de la rivière ne produise une inondation des terres plus basses.

Des agents de la GRC font le guet et se tiennent prêts à sonner l'alerte dès que les glaces sembleront sur le point de céder.

"Si la débâcle se produit, a dit un membre de la GRC on risque de se retrouver devant un mur d'eau de six à sept pieds de haut". Nous devons surveiller et avertir les gens quand ça se produira."

En outre, plusieurs autoroutes ont dû être fermées à la circulation en raison de glissements de terrain et de menaces d'avalanches. Ceci a eu pour effet de contrecarrer les projets de vacances de plusieurs, coupant le sud-ouest de la Colombie-Britannique du reste de la province.

Carter fera...

(Suite de la première page)

remarqué que c'était "la deuxième fois" que des considérations de politique intérieure iranienne avaient réduit à néant les espoirs de libération des otages. Il n'a pas précisé quand cela s'était produit la première fois.

Réponse finale

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis comptent manifestement répondre à la "réponse finale" de l'Iran. L'adjoint de M. Muskie chargé du dossier des otages, M. Warren Christopher, interrompra ses vacances demain pour conférer avec les émissaires algériens. Les Etats-Unis espèrent vraisemblablement expliquer une nouvelle fois à Téhéran les limites des pouvoirs du président des Etats-Unis pour la restitution, tant des avoirs iraniens qu'éventuellement des biens du chah.

La présentation à la télévision de seize otages visités pour Noël par des hommes d'Eglise n'a pas calmé l'impénitence croissante de l'opinion américaine. Témoin la réaction, hier, de l'épouse d'un otage qui a qualifié de "ridicules et inacceptables" les exigences iraniennes.

Le président Carter, commentant hier ces brèves séquences télévisées, a qualifié d'acte "criminel" la détention des otages, et révélé incidemment que les Etats-Unis savaient où ils sont détenus. Se déclarant heureux de voir que les otages montrés à la télévision avaient l'air en assez bonne santé, M. Carter a ajouté: "Mais ce qu'il leur faut, c'est la liberté".

La visite rendue à tous les otages dans la nuit de jeudi à hier par l'ambassadeur d'Algérie à Téhéran aura sans doute calmé certaines craintes sur leur sort. Mais il est douteux qu'elle tempère l'indignation de nombreux Américains, pour lesquels l'affaire des otages, quoi qu'en dise Téhéran, est désormais ramenée à un marchandage sur l'ampleur de leur "rançon".



Le Soleil, Gilles Lafond

Les étages supérieurs de l'hôpital Robert-Giffard à Beauport ont été évacués, hier après-midi, pendant que les pompiers contrôlaient rapidement un début d'incendie suspect.



Le Soleil, Gilles Lafond

Les lits d'un dortoir occupé par une douzaine de personnes ont été complètement calcinés.

Incendie à Robert-Giffard: les pompiers évitent le pire

Le geste posé hier après-midi par un pensionnaire de l'hôpital Robert-Giffard de Beauport aurait pu avoir des conséquences tragiques, n'eût été de l'intervention expéditive et efficace des pompiers de Beauport.

Un début d'incendie s'est déclaré dans une chambre du quatrième plancher de l'immeuble, vers 15h30, semant la panique

parmi les nombreux patients de l'institution psychiatrique.

De nombreuses personnes, patients et employés des trois étages supérieurs ont été rapidement évacués dans des endroits éloignés du foyer d'incendie, pendant que le gros des effectifs du service des incendies réussissait à éteindre les flammes. Le feu s'était déjà propagé à la cellule de la

personne soupçonnée d'avoir provoqué intentionnellement l'incendie, ainsi qu'à une cellule adjacente.

La fumée dense a envahi toute l'aile et s'échappait par les fenêtres du 4^e étage, provoquant une certaine panique chez le personnel et les nombreux pensionnaires.

Une trentaine de policiers et

de pompiers volontaires de la ville de Beauport dirigés par le chef Emile Turgeon, ont répondu à une alarme générale, déployant à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice tout l'équipement disponible.

Un des occupants du dortoir, suspecté du crime d'incendie, a été longuement interrogé par la sûreté.

INTER-LOTO
numéro décomposable
104,567
numéro non décomposables
333,601
777,814
160,915
numéros mobiles
11695
5523
800
MINI-LOTO
194,676
LOTO 6/36
3-5-7-15-20-34
numéros complémentaire: **30**
LA QUOTIDIENNE
(tirage de vendredi)
6-5-6

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30
Samedi 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS **REDACTION**
647-3233 **647-3394**
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

RENVERSANTE

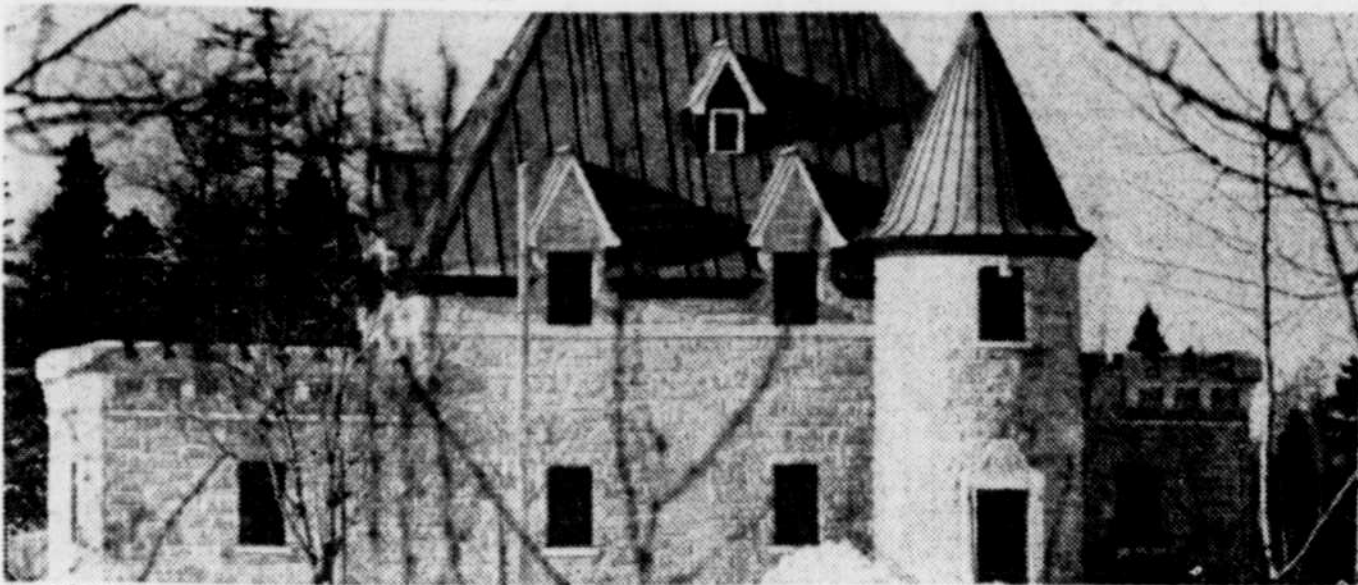
La vente semi-annuelle Univers Décor
Dès le 26 décembre

En furetant un peu, on trouve des rabais jusqu'à 60% à la grande vente de mobilier contemporain Univers Décor. C'est épatant! C'est renversant!

universdécor

Nouvelle adresse:
à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél: 872 2321





La prise d'eau de la ville de Québec a vraiment "de la gueule".



L'usine de traitement de l'eau de la ville de Québec à Château-d'Eau.

L'eau de Québec

Chaque personne consomme 65 gallons par jour



L'opérateur Laurier Larouche effectue des contrôles et des tests de laboratoire pour assurer la qualité du produit fini de l'usine, "l'eau pure".

Textes de Marc Lestage
Photos de Jean-Marie Villeneuve

On prend un bon bain ou une douche, on tire la chasse d'eau, on avale un verre d'eau fraîche de façon tellement routinière qu'il nous arrive rarement de réaliser que l'on utilise ainsi chacun au moins 65 gallons d'eau propre par jour pour satisfaire à nos besoins.

Cette évaluation est pourtant très conservatrice, dit-on. Ainsi, au niveau d'une agglomération urbaine où l'industrie, les services et l'habitation occupent chacun une tranche importante du territoire, comme à Québec, on estime que la consommation quotidienne d'eau per capita atteint facilement les 150 gallons, selon M. Victor Paquet, chef de la division des opérations à l'usine de traitement de l'eau potable de la ville de Québec.

Cette usine constitue un ensemble fort complexe de bassins, de réservoirs et de pompes où l'eau circule en moyenne durant cinq heures avant d'être projetée dans le réseau d'aqueduc de l'agglomération de Québec pour desservir 225.000 personnes qui engloutissent près de 34 millions de gallons d'eau par jour provenant de cette usine située à Château-d'Eau.

Château-d'Eau

Située à la limite de Loretteville et du Village-des-Hurons, l'usine de la ville de Québec est approvisionnée par un bassin de 142 milles carrés de lacs situés dans un rayon de sept milles de l'usine. C'est en vertu de la charte de Québec, que ce bassin hydraulique a été réservé au titre de "réserve d'eau de la ville de Québec".

C'est ainsi que les lacs Saint-Charles, Delage, Clément, Beauport, Fortier, Josée, Jaune et plusieurs autres situés dans la banlieue nord de Québec, sont maintenant interdits de baignade et pour certaines autres activités nautiques.

La prise d'eau de la ville est logée dans un vieil édifice qui a tout à fait l'allure d'un château du moyen âge et qui a valu la désignation "Château-d'Eau" à ce secteur.

Tout le service d'aqueduc de la ville de Québec et des municipalités avoisinantes d'Ancienne-Lorette, ville de Vanier, Village-des-Hurons, Loretteville occasionnellement et Saint-Emile en partie origine de cet emplacement où on a installé des tuyaux de 18, 30, 40 et 42 pouces à différentes étapes depuis 1850. Aujourd'hui, on n'utilise que les trois plus gros tuyaux.

L'usine

L'usine est approvisionnée en électricité par une entrée de 25.000 watts. Deux groupes électrogènes de 450 watts chacun peuvent prendre la relève en cas de coupure de courant.

Après avoir été captée, l'eau est refoulée dans un tuyau de 42 pouces doté d'un débiteur magnétique dont le rôle consiste à contrôler le reste du système en mesurant le débit à l'entrée de l'usine. Ainsi, les quantités de chlore, chaux, alun et autres produits ajoutés à l'eau sont-ils distribués en fonction des données calculées par le débiteur magnétique.

Une fois les produits chimiques additionnés à l'eau, le liquide passe par deux bassins où il est agité fortement durant 90 secondes puis plus lentement durant 30 minutes afin de bien mélanger les additifs et amorcer le processus de décantation des solides qui se poursuit ensuite dans quatre grandes cuves de 400 pieds de long sur 65 de large et 20 pieds de profondeur, d'une capacité de 2,5 millions de gallons chacune.

A ce moment, 80 à 90 pour 100 des saletés sont enlevées. Le reste du filtrage s'effectue dans 16 bassins de 700 pieds carrés chacun au fond desquels on a entassé 18 pouces de sable et de gravier de différentes grosseurs et une couche de 24 pouces de charbon de bois. L'eau est passée à travers ce tapis de sable et de charbon de bois avant d'être analysée de nouveau, additionnée de chaux et de fluor et traitée à l'ozone. Le traitement à l'ozone permet de tuer les bactéries et virus qui auraient pu survivre à l'expérience du filtrage et à l'addition de produits chimiques. Cette opération complexe est réalisée par l'addition à l'eau d'un gaz produit en dirigeant un courant d'air sec entre des plaques de verre soumises à une tension de 15.000 volts.

C'est d'ailleurs ce qui se produit au cours d'orages électriques et ce phénomène laisse une odeur caractéristique qu'on peut sentir tout de suite après les fortes averses accompagnées d'éclairs. Même si ce gaz est très toxique, il a la propriété de se dissiper rapidement par la suite.

Il est à noter que l'usine de traitement des eaux de la ville de Québec est dotée de la plus grande installation d'ozonation de toute l'Amérique. Quatre batteries de trois ozonateurs chacune assurent la flexibilité de l'équipement.



M. Victor Paquet, le chef de la division des opérations de l'usine de traitement d'eau de la ville de Québec.

L'usine de traitement est aussi un "pollueur"

L'usine de filtration des eaux de la ville de Québec rejette depuis des années ses eaux usées dans la rivière Saint-Charles, mais cette situation sera corrigée au cours de 1981.

En effet, après que l'eau potable distribuée dans le réseau d'aqueduc de la ville a été traitée, il est d'usage de nettoyer les 16 bassins de filtration au moyen d'un fort courant d'eau renversé qui dégage les particules et les solides récupérés par les filtres au moment de la filtration.

Cette eau bouillie est alors rejetée dans la rivière Saint-Charles en aval de la prise d'eau de l'usine de filtration. En fait "nous ne rejetons dans la rivière que les saletés qui en viennent déjà mais qui ont été concentrées par le processus de filtration," explique le responsable des opérations à l'usine, M. Victor Paquet.

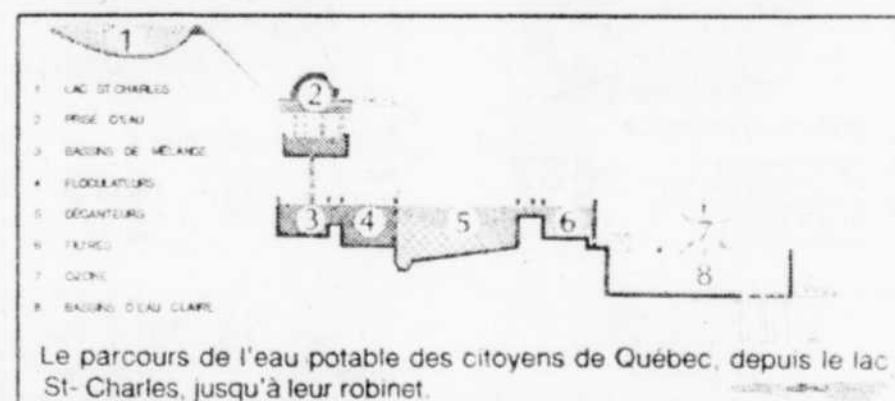
Il est prévu dans le programme d'épuration des eaux de la région de Québec que ce "bouillon brun" obtenu par le nettoyage des filtres de l'usine de traitement des eaux sera bientôt acheminé directement vers le

fleuve par le biais des canalisations de l'ancien Bureau d'aménagement des eaux du Québec métropolitain, une créature maintenant placée sous la gouverne de la CUQ et chargée de l'évacuation des eaux usées du secteur.

"Si le projet n'a pas encore été réalisé c'est que nous espérons recevoir une subvention du gouvernement pour le réaliser", commente M. Paquet à ce sujet.

Selon toute vraisemblance le projet de détournement des eaux usées de la centrale se fera à un coût très raisonnable parce que l'on espère utiliser la canalisation désaffectée du service d'aqueduc de la ville de Québec pour diriger les eaux usées de l'usine jusqu'au circuit du BAEQM.

Il s'agit d'une vieille canalisation de 18 pouces de diamètre qui a été mise en place en 1850 mais qui est toujours en bon état puisqu'elle a été en service jusqu'à il y a quelques dizaines d'années.



Le parcours de l'eau potable des citoyens de Québec, depuis le lac St-Charles, jusqu'à leur robinet.

Québec consomme moins qu'en 1972

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'agglomération urbaine de Québec enregistre aujourd'hui une consommation d'eau propre moins importante qu'il y a huit ans.

Cette situation pour le moins étonnante est le résultat d'un vaste programme d'économie de l'eau mis en branle il y a huit ans à la suite de l'augmentation rapide des coûts de captage et de filtration de l'eau potable.

Selon le chef de la division des opérations à l'usine de traitement d'eau de la ville de Québec, M. Victor Paquet, la consommation actuelle se situe à environ 34 millions de gallons par jour alors qu'il en fallait près de 44 millions de gallons par jour, en

1972, une période où "on garrottait vraiment l'eau dans les tuyaux sans y prendre garde".

C'est à cette période que l'on a décidé d'appliquer un sérieux programme de contrôle des fuites sur le réseau. Dans un cas, il a été possible de colmater "une fuite dans une section de l'ancien réseau qui faisait perdre près de trois millions de gallons par jour dans la rivière Saint-Charles", raconte M. Paquet.

De plus, la plupart des industries ont été dotées d'un compteur à eau. "Des ce moment leur consommation a diminué considérablement parce que les entreprises ont cherché à réduire leurs coûts en faisant une utilisation plus judicieuse de l'eau propre", raconte le directeur de l'usine.

A VENDRE BOUTIQUE UNISEXE

Bon chiffre d'affaires. Face au Carrefour Charlesbourg, boul. Henri-Bourassa, très achalandé. Pour renseignements: **623-5611 ou 871-7011**

l'école SUPÉRIEURE des ballets jazz

Fondatrice: Eva von Genczy
Généraliste: Sabine
Directeur: Sylvie Page

SESSION HIVER 81
du 5 janvier au 28 mars

INSCRIPTION:
29 et 30 décembre,
5 et 6 janvier, de 11h à 21h

COURS OFFERTS:
Ballet-Jazz (débutant à avancé)
Ballet classique (enfants et adultes)
Claque (enfants et adultes)
Préjazz (enfants de 7 à 12 ans)
Cours spéciaux pour patineurs artistiques et athlètes

777, Côte des Glacis (Carré d'Youville)
694-0244

VENTE de 10 à 50% sur toute notre marchandise
(Importations européennes exclusives)

du 2 au 10 janvier

MARIE GIROUX
pour que respire votre naturel

COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY. 651-4654

Essuie-tout ou papier hygiénique "Facelle"

Au choix

1.19 le paquet

Paquet de 4 rouleaux de papier hygiénique ou paquet de 2 rouleaux d'essuie-tout imprimé. Couleurs au choix.

Papiers mouchoirs "Facelle"

3 pour 99

Petite boîte, couleurs au choix.



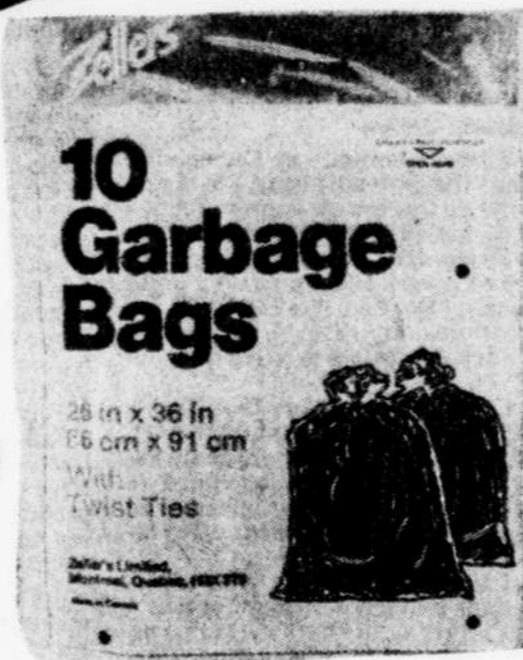
Zellers AUBAINES de fin d'année

La vente dure du samedi au mercredi, 27 au 31 décembre ou jusqu'à l'épuisement des stocks. Finissez l'année en beauté! Épargnez en profitant de nos super aubaines!

Sacs à ordures Zellers

2 paquets / 1.50

Sacs de marque Zellers, paquet de 10 de 1.35 ml avec attaches.



Quel champ de bataille

Habituellement, le Père Noël fait son apparition, la poche pleine de beaux cadeaux bien emballés qu'il distribue à la ronde avant de reprendre la route pour faire d'autres heureux. Sur notre photo, fort peu habituelle, le joyeux personnage a aussi été conscrit pour faire le ménage des papiers déchirés qui jonchent le sol une fois que tous les cadeaux sont déballés. L'histoire ne dit pas s'il était encore d'humeur à lancer ses retentissants Oh! Oh! Oh!

Les CLSC, une structure propre au Québec

MONTREAL (PC) — L'expérience québécoise dans le domaine de la santé communautaire et des services sociaux a provoqué des critiques au sein de la profession médicale, une remise en question au gouvernement et des accusations d'activisme de gauche.

Malgré tout, les CLSC (Centre local de service communautaire) sont devenus depuis 1972 partie intégrante de réseau québécois des affaires sociales.

Les CLSC n'ont aucun équivalent dans les autres provinces canadiennes et leur institution est imputable à une enquête effectuée pendant six ans sur le régime québécois de santé et de services sociaux.

Appliquant une recommandation des enquêteurs, les CLSC mettent l'accent sur la dissémination de l'information et les soins préventifs.

L'objectif ne consiste pas exclusivement à régler un problème, mais à découvrir son origine, a expliqué le directeur de la Fédération des CLSC québécois, M. Maurice Charlebois.

La fédération regroupe 81 centres répartis sur le territoire.

Ainsi, si beaucoup d'enfants se présentent à la clinique pour se plaindre de maux aux oreilles, il se peut qu'ils aient contracté cette infection à la piscine locale.

Salaires

"Les médecins des CLSC touchent des salaires plutôt qu'une rémunération à l'acte, affirme M. Yvon Jean, directeur du CLSC Saint-Louis-du-Parc, dans le centre de la métropole.

"Ainsi, ils peuvent consacrer plus de temps à un patient".

Dans la plupart des centres, les visites aux personnes âgées et aux handicapés qui vivent à la maison constituent un programme d'urgence.

La santé au travail est un autre domaine qui préoccupe les CLSC.

A Saint-Louis-du-Parc, on travaille avec les syndicats, les employés et les propriétaires des manufactures de vêtements, dans le but d'améliorer les conditions de travail.

Le personnel des CLSC lance aussi des projets communautaires — aider les personnes âgées à organiser un groupe de l'âge d'or, trouver des locaux pour les jeunes ou assister les détenus admis à libération conditionnelle à organiser une association.

Politique

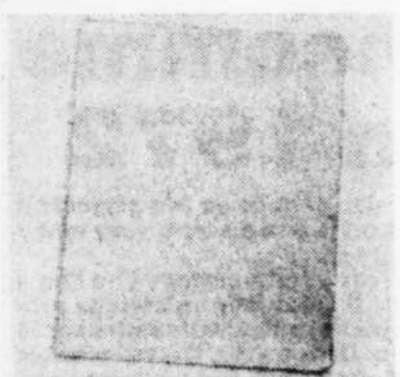
"Un CLSC de l'est de la métropole a aidé des citoyens à s'organiser pour faire obstacle à la construction d'une autoroute dans leur quartier, explique le Dr Georges Desrosiers, directeur de la médecine préventive et communautaire à l'université de Montréal.

"C'est le genre d'activité que les politiciens n'aiment pas. La situation devient très délicate lorsqu'une institution publique se mêle de politique".

Les centres offrent une vaste gamme de services.

Dans les régions rurales, le CLSC peut être le seul organisme à fournir des services médicaux ou sociaux. En ville, le centre communautaire doit rencontrer les besoins spéciaux du voisinage.

Chaque centre est autonome et les priorités sont établies par un conseil de direction qui inclut des représentants du public, le directeur administratif et des porte-parole du personnel.



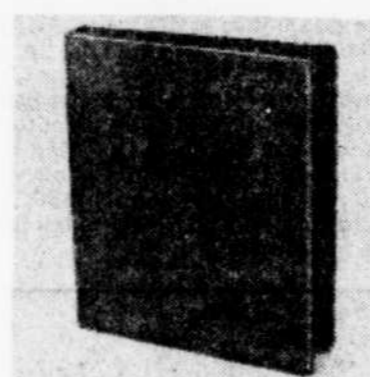
Chemises
Chemises d'env. 11 1/2" x 9", couleurs au choix.
.19 ch.



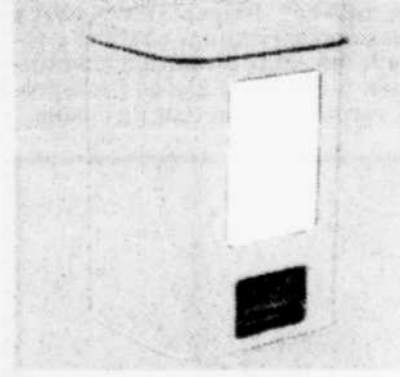
Chemises "Presstong"
Chemises d'env. 11 1/2" x 9" en poly, couleurs au choix.
.99 ch.



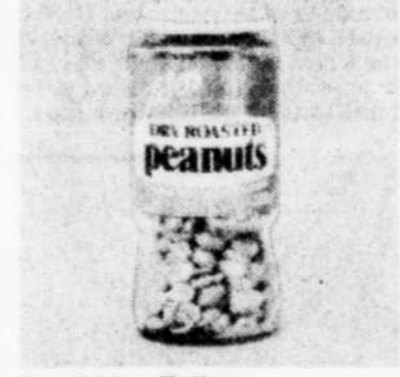
Cahiers d'exercice
Cahier d'exercice de 11" x 8 1/2" garni de personnages de la "Guerre des Étoiles" ou de "L'Empire contre-attaque".
1.37 ch.



Cartable à anneaux 1"
Cartable standard en vinyle, anneaux métalliques 1". Couleurs au choix.
1.49 ch.



Poubelle à pédale
En métal, doublure plastique amovible. Teinte amande et blanc.
7.97 ch.



Arachides Zellers
Pot de 325 grammes d'arachides rôties à sec de marque Zellers. Délicieux et nutritif!
1.17 ch.



Briquets jetables
Un "Bic" ou un "Cricket" pour vous donner des milliers de flammes!
Au choix **2/1.47**



Cardigans pour garçons
100% acrylique, glissière ou boutons sur le devant, avec ou sans col. 8 à 16.
Au choix **\$5 ch.**



Pantalons de ville pour hommes
Troc double 100% polyester, 2 poches avant et 2 arrière. Teintes unies, tailles 30 à 40, fantaisie, tailles 30-44. Marine et autres couleurs.
8.88 la paire



Pantalons pour garçons
Pantalon pour garçons, taille 1/2 boxer, en velours coté de coton ou autres tissus au choix. Noir, marine et autres couleurs. 7 à 12.
Au choix **\$5 la paire**



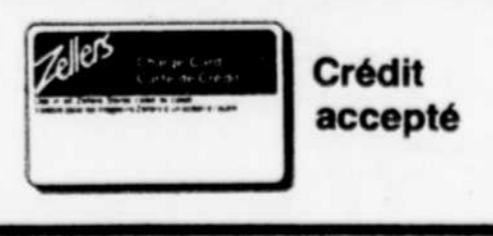
Tricots pour enfants
Manches longues, polyester et coton, encolures bateau ou ras-du-cou. Tailles 2 à 6X dans le lot.
Au choix **1.47 ch.**

PHOTOS SANS RISQUES FINITION DE PHOTOS EN SPÉCIAL

2 jeux de clichés format ordinaire plus un film de rechange sans frais supplémentaire, avec chaque développement de film C41 chez Zellers!

Cette offre se termine le 3 janvier 1981

Zellers 550, BOUL. HAMEL PLACE FLEUR DE LYS
Pas d'erreur... Les prix sont bas chez Zellers!



Raisons sociales

Des milliers de noms restent à franciser

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil
MONTREAL — Le visage entièrement français du Québec se fait attendre: la grande majorité des 65,000 raisons sociales non conformes à la loi 101 ne seront pas modifiées avant l'entrée en vigueur de l'article qui les concerne, le 1er janvier 1981.

Telle est la conclusion qu'impose le rythme auquel s'accomplit la francisation des raisons sociales sur le territoire québécois.

70 par jour

Le service des compagnies du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, ne tient pas de statistiques sur l'opération-francisation lancée par l'Office de la langue française en prévision de la date limite du 31 décembre. Cependant, le directeur de ce service et le responsable de la division des opérations, MM. Hubert Gaudry et Gilles Gingras, ont affirmé au SOLEIL que les demandes de changement entrent au rythme d'environ 70 par jour à l'heure actuelle. C'est un accroissement par rapport au début du mois, alors que la



Le Soleil, René St-Pierre

Une fois francisée, cette raison sociale d'une entreprise située au 21 ouest, boulevard Charest, à Québec, va devenir: L'atelier P. Veilleux.

courrier nous apportait 35 demandes. Rapidement, leur nombre a grimpé à 60-70 par jour. Nous avons été agréablement surpris", a déclaré au SOLEIL, au cours d'une entrevue, M. Jean-Yvon Houle, directeur des communications à l'Office de la langue française.

A l'office: 4,000 cas réglés

Quant au service de consultations terminologiques par téléphone qui a été annoncé au même moment en vue d'aider à la francisation des raisons

ne recourent pas à l'aide de l'office. Ils font — ou feront — affaire exclusivement avec les services des compagnies du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Selon M. Houle, malgré le stade actuel de l'opération, la francisation des raisons sociales sera en majeure partie accomplie d'ici au printemps.

Les retardataires

Qu'arrivera-t-il des retardataires, de ceux qui ne se seront pas conformés à la loi le 31 décembre au soir?

"Le rôle de la Commission de surveillance étant d'assurer le respect de la loi, nous devons intervenir", nous a affirmé le président de cet organisme, M. Maurice Forget.

Toutefois, ajoute-t-il, ce sont les tribunaux et non la Commission de surveillance qui imposent les sanctions.

Cette dernière, à la suite de plaintes de citoyens ou d'enquêtes de son personnel, met les contrevenants en demeure de se conformer à la loi à l'intérieur d'un délai donné. Si l'intimé n'obtempère pas, la commission réfère le dossier au procureur général, pour poursuite.

Mais, là comme ailleurs, c'est une question de jugement. Ainsi, une entreprise qui aurait déposé une demande avant le 31 décembre et qui serait victime du goulot d'étranglement que connaît à l'heure actuelle le service des compagnies, ne serait sûrement pas pénalisée.

"Aussi longtemps qu'il est impossible à l'administration de gérer toutes les demandes, on ne peut en tenir rigueur aux citoyens", note M. Houle.

Accueil très positif
Le directeur des

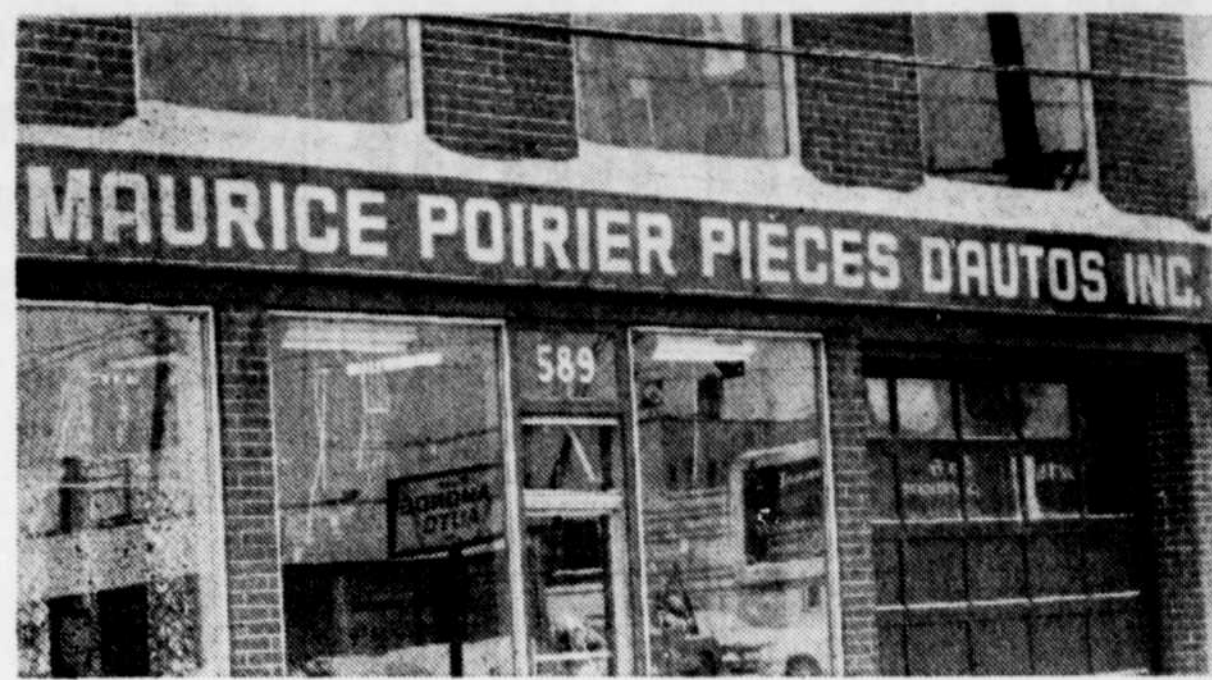
communications à l'office se dit étonné de l'accueil positif que le milieu des affaires a réservé à l'article 36 de la loi 101 obligeant toutes les entreprises du Québec à utiliser une raison sociale française à compter du 31 décembre.

"Certains jours, a-t-il souligné, une trentaine de personnes venaient directement au bureau de l'office à Montréal pour discuter de la raison sociale de leur entreprise. Chez les francophones, plusieurs ont souligné qu'ils songeaient depuis longtemps à franciser le nom de leur commerce ou société mais que, dans le feu de l'action, ils avaient négligé de le faire.

Les anglophones, dit-il, se sont montrés très corrects.

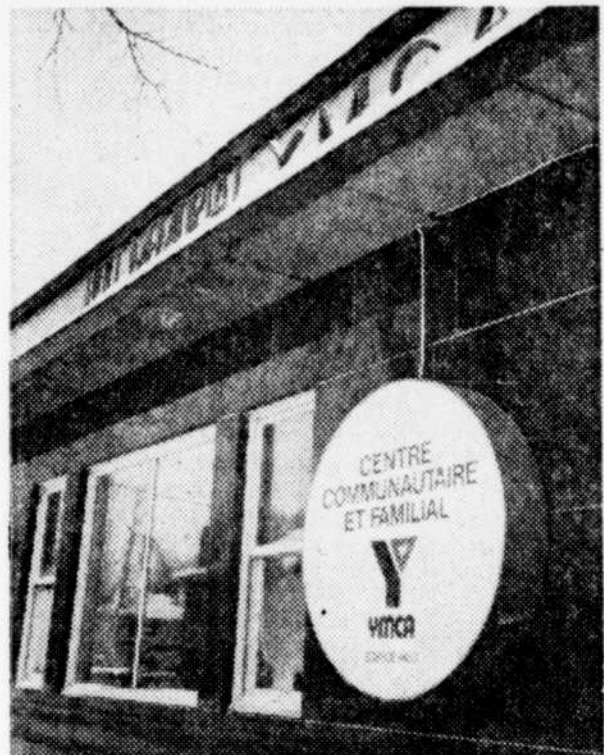
Ce qui a fait le plus plaisir au haut fonctionnaire, ce sont les appels téléphoniques de simples citoyens qui ont découvert, avec la francisation des raisons sociales, "la poésie des réalités quotidiennes". Par exemple le nom "La Bottine" donné à une cordonnerie, celui de "Frérot et soeurrette" à un magasin de vêtements pour enfants.

M. Houle croit fermement que cette francisation aura un effet revalorisant pour plusieurs. Ainsi, fait-il remarquer avec Jean-Pierre Body Shop transformé en "Carrosseries Jean-Pierre" le propriétaire sera sûrement heureux de se percevoir comme un carrossier, d'acquiescer enfin un statut dans sa propre langue.



Le Soleil, René St-Pierre

C'est fait: Poirier Auto Parts, de la 1ère Avenue à Québec, a maintenant une raison sociale française: Maurice Poirier Pièces d'autos Inc.



Le Soleil, René St-Pierre

Tout le monde y passe: même le célèbre et prestigieux Holt Memorial YMCA, de la rue Holland, à Québec, est devenu le centre communautaire et familial YMCA.

moyenne se situait au alentours de 40 par jour.

Si ce nombre suffit à créer un engorgement de quel ques jours au service des compagnies du gouvernement du Québec par où toute modification doit obligatoirement passer, il demeure minime comparativement au potentiel. En effet, en septembre dernier, le fichier central du gouvernement révélait que, sur 450,00 noms de commerces et services, 65,000 consistaient en raisons sociales carrément anglaises ou franglaises (ex: Jacques Body Shop), les deux catégories se partageant le tout en nombre à peu près égal.

Lettres

Le 10 novembre, toutes ces entreprises ont reçu une lettre signée par le président de l'office, M. Raymond Gosselin, leur rappelant la date limite du 31 décembre et leur offrant l'aide de l'organisme paragouvernemental. Une formule de demande d'une brochure gratuite sur les raisons sociales accompagnait l'envoi. Au même moment, des coupons paraissaient dans les journaux pour l'obtention de ce document.

"La première annonce a paru un mardi et, dès le jeudi matin, le



EROTIQUE
La plus grande exposition permanente d'objets sexuels, d'articles et de lingerie érotique ou sensuelle (que nous ayons vu) au pays.
BOUTIQUE PETER & EROS INTERNATIONAL
115, ST-JOSEPH EST • QUÉBEC
Prix du jour, Langlois

SPECIAUX DE FIN D'ANNEE

ENSEMBLES D'HIVER 33 1/3% à 50%

20% SUR ROBES HABITS — PANTALONS SALOPETTES de 2 à 10 ans

BOUTIQUE Le petit **chaperon rouge** INC. Mail St-Roch 522-3620 Boul. Charest 523-7345 Place Laurier 658-1212



Une chaise classique à un Zip de bon prix

\$59⁹⁵

Siège et dossier cannés naturel sur cadre naturel, structure tubulaire laquée blanc ou finie chrome.



le prêt-à-apporter du meuble design



Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221

Solde hivernal
Escomptes de 20 à 50% sur nos vêtements féminins et singuliers de France

PERREAULT
Place Ste-Foy
Tél.: 658 0081

VENTE

commençant le lundi 29 décembre à 9h

33 1/3%

à **50%**

de rabais sur la marchandise de saison

- manteaux • habits de neige • robes
- pantalons • chemises • chandails et plusieurs autres spéciaux en magasin.

BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 16 ans

place des **XXXXX** quatre-bourgeois 658-2218

CHARGEX MASTER CHARGE AMERICAN EXPRESS

Ryan se voit déjà en haut de l'affiche



gilles lesage

L'année prend fin sans que M. Ryan ait pu s'emparer de ce qui semblait un jeu facile pour les libéraux, le soir du 20 mai: le pouvoir à Québec. Fort du vote négatif de trois Québécois sur cinq au référendum, il se voyait déjà en haut de l'affiche, supplantant les hordes "socialistes" du PQ et accordant au bon peuple les bienfaits d'un régime ryaniste. Son dépit est grand, et il n'a pu s'empêcher d'y faire allusion dans son message de Noël, souhaitant pour 1981 "un gouvernement vraiment représentatif de la volonté de la plus large majorité de nos concitoyens". Le sien, bien sûr!

On peut chicaner M. Lévesque de s'accrocher au pouvoir et de repousser la fatidique échéance électorale au-delà d'un terme normal de quatre ans. Mais cela ne prive pas pour autant le gouvernement élu en novembre 1976 de sa légitimité démocratique. En l'attaquant sur ce plan, M. Ryan fait montre d'une hâte intempestive à prendre le pouvoir et affiche un déplorable trait de sa personnalité: il accepte fort mal que les personnes et les situations ne se conforment pas à ses attentes, même les plus égoïstes.

Depuis bientôt quatre ans qu'il dirige la barque libérale, M. Ryan l'a moulée à son image et à sa ressemblance, la faisant voguer de succès en succès, ce qui atténue de façon singulière son absence de popularité personnelle. Ce n'est pas par hasard si le Parti libéral a élargi ses assises populaires et son financement démocratique, s'il a fait oublier l'impression d'immoralité publique qui a assombri le régime Bourassa, s'il a remporté sans coup férir les 11 élections partielles.

En contrepartie, en s'accrochant aux libéraux fédéraux pour la campagne référendaire, M. Ryan courrait le risque que M. Trudeau, l'enfant chéri des Québécois, continue d'occuper l'avant-scène et fasse dévier les résultats à son avantage. Ce qui est d'ailleurs le cas, avec les graves risques qui en résultent. En ouvrant largement les bras au transfuge créditiste Camil Samson, mais en écartant MM. Bourassa et Choquette; en réservant des comtés aux représentants des minorités; en parachutant soigneusement des candidats, M. Ryan démontre qu'il ne faut pas le contredire pour trouver grâce à ses yeux. Il croit à la démocratie, mais à la condition qu'elle joue en sa faveur, lui qui a toutes les réponses et toutes les solutions. Sous sa gouverne, le Parti libéral est devenu sa chose soumise et docile, ce qui est loin d'être rassurant.

Les circonstances aidant, M. Ryan est devenu le seul et unique porte-parole fédéraliste sur la scène québécoise. Cette polarisation, qui le sert et accroît ses chances électorales, est aussi porteuse d'un immense défi: le fédéralisme renouvelé tant vanté et promis ne passe pas par un retour en arrière ni par la fausse unanimité d'avant 1960.

Même si un vent de conservatisme balaie les démocraties occidentales, ce n'est pas une raison pour ramener le rôle de l'Etat du Québec à celui d'un surveillant et d'un assistant, comme le laisse entrevoir M. Ryan; même si des ajustements sont nécessaires, ce n'est pas suffisant pour chambarder des mesures novatrices, telles la réforme linguistique ou la protection des terres agricoles.

A vrai dire, M. Ryan devrait se réjouir du délai imposé par M. Lévesque. On connaît à l'infini les nuances de son projet constitutionnel, mais les articulations de son programme économique, social et culturel se font attendre. Le conseil général de janvier, puis le conseil général élargi de mars, devraient nous permettre de mieux connaître les solutions de rechange de M. Ryan.

Clark rend les caricaturistes responsables de son image



Quintin

lettre

Scinder le projet Trudeau (2)

Il faut savoir que lorsque le projet Trudeau sera soumis au Parlement de Westminster, il sera devenu un "bill" du gouvernement britannique; ce ne sera plus l'adresse d'Ottawa qu'examineront les Communes, mais un projet de loi britannique, d'ordre gouvernemental en plus. Comme tous les autres "bills" domestiques, celui-là devra répondre aux critères britanniques.

Sur le plan pratique, ceci veut dire que jamais le gouvernement britannique n'acceptera de transposer dans une de ses lois des dispositions suggérées par le Parlement canadien qui, dans leur forme ou quant au fond, ne répondraient pas aux critères que Westminster impose aux lois qui le concernent; il ne fera jamais pour le Canada ce qu'il ne ferait pas pour lui.

C'est peut-être là la plus grande pierre d'achoppement qui attend, en 1980, le projet de réforme constitutionnelle de Trudeau.

On peut déjà supposer que le gouvernement britannique va hésiter à voter pour le Canada une charte des droits et libertés qu'il n'a jamais introduite dans sa propre constitution. Ou une telle charte ne modifie pas la constitution canadienne ou elle la modifie. Si elle ne la modifie pas, il va inviter Ottawa à se la voter lui-même: Westminster refuse de passer une loi pour un autre pays lorsque ce dernier a le pouvoir de le faire lui-même; à Londres, le législateur ne légifère pas pour rien. En revanche, si la charte modifie la constitution au point d'affecter le partage des pouvoirs, le gouvernement devra faire face, sur le simple plan de la logique législative, au dilemme qui suit.

Si le gouvernement britannique introduit dans son "bill" toutes les dispositions du projet Trudeau qui font l'objet de la ré-

probation d'une majorité de provinces, il devra expliquer au Parlement deux choses qui s'expliquent mal: premièrement, une partie du "bill" aura pour effet de défendre à Ottawa de modifier la constitution sans le consentement unanime des provinces, dans un premier temps et le consentement d'une majorité de provinces, dans un deuxième temps; deuxièmement, le "bill" qui est devant eux et qui a pour effet de modifier la constitution canadienne en plus de proposer une formule d'amendement n'a pas reçu des provinces l'assentiment qu'il préconise pour l'avenir. Si Londres accepte sans sourcilier une telle contradiction interne dans une de ses propres lois, il faudra croire que beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts de la Tamise depuis 1907.

Malgré tout, si le gouvernement britannique hésite à modifier la substance du projet canadien, il pourra toujours s'en sortir avec les honneurs de la guerre sans faire perdre trop la face à Ottawa, tout en accédant en partie aux demandes des provinces. Sa propre procédure parlementaire pourra venir à sa rescousse.

Le Parlement de Westminster connaît et utilise, depuis des temps immémoriaux, une procédure dont nous avons hérité ici même au Québec et à Ottawa et qui, dans le jargon parlementaire, est appelée "la division d'une question complexe". Elle permet de scinder en deux ou en plusieurs parties un projet de loi qui traite de deux ou de plusieurs questions facilement identifiables.

Cette procédure a pour but d'éviter à un Parlement d'avoir, au cours d'un même débat et par une même voie, à se prononcer sur des sujets différents et surtout sur des sujets disparates.

Le projet de Trudeau répond à tous les critères définis par Erskine May (l'auteur de la "bible" du parlementarisme britannique) qui en font un objet de préférence pour y subir, à Londres, une division en deux "bills" distincts.

Quant au fond d'abord, le "bill" est divisible en deux parties. En effet, le projet propose au Royaume-Uni d'adopter dans une même loi deux séries de mesures qui n'ont aucun lien entre elles: d'une part modifier la constitution actuelle par l'introduction, entre autres, d'une charte canadienne des droits et libertés et par la modification des titres des lois britanniques adoptées depuis 1867 et, d'autre part, "canadianiser" la façon de modifier la constitution pour l'avenir. Il s'agit de toute évidence d'une invitation à légiférer à la fois sur le contenu et sur le contenant, sur la matière et sur la forme, comme diraient les disciples de saint Thomas.

Dans sa forme aussi, le projet Trudeau est parfaitement divisible. Dans un premier "bill", Londres pourrait retenir les parties I et II de la loi constitutionnelle de 1980 ainsi que l'annexe 1, soit toutes ces parties qui contribuent à modifier la constitution actuelle. Dans un deuxième "bill", le gouvernement britannique n'inclurait que les articles 32 à 52 qui proposent la nouvelle formule d'amendement.

Normalement, c'est le gouvernement britannique qui devrait scinder le projet de loi en deux parties puisque c'est lui qui en assume la responsabilité. Mais il est permis au Parlement de le scinder lui-même si cela n'a pas été fait à temps. Une motion à cet effet peut être soumise n'importe quand avant l'adoption finale du projet.

Dominique Lapointe

notes de lecture



laurent laplante

(Collaboration spéciale)

L'Histoire de la chasse au Québec

Aux termes d'un vieux pacte de non-agression intervenu entre les animaux et moi, eux n'écrivent rien et je ne brandis jamais contre eux le moindre fusil. Cette entente, scrupuleusement respectée jusqu'à maintenant par les deux parties, a contribué sans doute à garder les animaux dans l'analphabétisme le plus total et m'a valu à moi la plus indiscutable incompétence qu'on puisse rêver en matière de chasse.

Ce vieil et sage accord devrait aujourd'hui, à première vue, m'empêcher de dire tout le bien que je pense de l'"Histoire de la chasse au Québec" dont Paul-Louis Martin vient de faire cadeau à la collectivité québécoise. Mais à première vue seulement... En effet, l'astuce, tôt acquise à l'école des Jésuites, est vite venue à ma rescousse, à temps et assez fort pour légitimer une dérogation. Que plumes et poils se rassurent cependant et qu'André Bellemare et André Croteau poursuivent leurs chroniques, mon incursion d'aujourd'hui en territoire réservé (aux deux sens du terme) ne se répétera pas d'ici longtemps.

Si dérogation il y a, c'est d'ailleurs que le bouquin de Paul-Louis Martin tient de l'étude historique plus que du "guide du parfait petit Nemrod québécois". C'est qu'il confine au bilan sociologique plus qu'il ne se rapproche des classiques manuels farcis de conseils sur les armes les plus meurtrières ou les trucs les plus vicieux. L'ouvrage concerne donc le citoyen d'ici beaucoup plus qu'il ne livre aux chasseurs "militants" des propos spécialisés aux vagues odeurs de poudre.

On lit d'ailleurs avec un immense intérêt ce texte qui ressuscite à notre bénéfice les premiers âges de la colonie québécoise et donc les premiers contacts entre une petite collectivité d'origine européenne et un gibier abondant et étonnamment offert à toutes les classes sociales. Car tel est peut-être le premier élément: contrairement aux usages européens, la chasse fut ici, dès le début et jusqu'à ce que la domination britannique intervienne avec une nouvelle conception aristocratique de la chasse, une activité démocratiquement permise à tous.

Une colonie, pourtant, n'est qu'une colonie et Paul-Louis Martin tire de ce fait de lourdes conséquences: à colonie docile et faible correspond, en effet, une métropole vorace et imprévoyante. L'Europe aimait les fourrures et les viandes et les coloniaux se durèrent de les fournir. L'Europe délicate donc, par fusils québécois interposés, un cheptel richissime, tant et si bien que certaines espèces disparaissent tandis que d'autres durent, bon gré mal gré, s'accommoder d'un environnement différent et plus lointain. Qu'on songe ici aussi bien à la disparition de la tourte et du canard du Labrador qu'aux vastes et étonnantes migrations du chevreuil et du caribou vers de nouveaux habitats.

Nous eûmes également, comme collectivité, nos responsabilités propres et certains carnages sont à la fois directement nôtres et parfaitement honteux. Paul-Louis Martin constate le fait, mais il se garde de jouer les moralistes éthers ou les écologistes tout azimut. Il sait fort bien, en effet, en observateur cultivé et chaleureux, à quel point certaines générations québécoises ne durent leur salut qu'à une totale osmose avec la nature. Que, dans certains cas, l'homme d'ici, pour survivre, en ait trop demandé à sa seule alliée, que certaines espèces aient même été sacrifiées pour que le Québécois, lui, surnage, la chose est à tout le moins possible. On le regrettera sans blâmer qui que ce soit.

Ce qui ajoute au charme comme à la crédibilité de l'ouvrage, c'est l'insertion généreuse et intelligente de textes d'époque dans la fresque de Martin. Conformément à cette technique chère à Borel Express, Paul-Louis Martin, en effet, fait longuement témoigner tel chasseur étranger emporté un instant dans le sillage des superbes guides indiens. Il donne aussi allègrement la parole à d'augustes connaisseurs comme Napoléon-Alexandre Comeau, ce roi du Nord dont Yves Thériault a déjà révélé l'écrasante stature.

Emergent alors, du texte de Martin et des références d'époque, de nouveaux aspects de notre passé, de nouvelles parentés entre la colonie et la nature, des liens inédits et puissants entre notre société plus égalitaire et une chasse qui glisse du besoin vital au sport et au loisir sans jamais sacrifier longtemps ses perspectives démocratiques.

MARTIN Paul-Louis, L'Histoire de la chasse au Québec, Montréal, Éditions Borel Express, 1980, 279 p.

le mot du rédacteur en chef

L'éditorial a-t-il une influence (2)



claud masson

L'éditorial publié dans un journal ou entendu à la radio a-t-il une influence sur l'attitude des électeurs quant au sujet traité: une élection par exemple?

Si l'on se fie aux échos que nous recevons, au SOLEIL, lorsque notre journal se prononce catégoriquement sur un sujet donné, il y a lieu de croire que l'éditorial en question a porté, qu'il a eu une influence.

L'abondance de réactions reçues par téléphone ou par l'intermédiaire de lettres destinées à l'opinion des lecteurs, les plaintes officielles, les mises en demeure, parfois même quelques retraits d'abonnement sont autant de faits qui démontrent l'influence de l'éditorial.

L'intérêt pour l'éditorial est sûrement grand. Les sondages effectués par notre journal au cours des dernières années, dont un tout récent son-

dage scientifique, démontrent que la page éditoriale est consultée régulièrement par 57 pour 100 des lecteurs. Ce taux fort élevé se maintient et même s'accroît depuis quelques années alors qu'il était de 46,4 pour 100 en 1976.

À l'inverse, il ne faut pas trop se faire d'illusion. La prise de position éditoriale n'a pas toujours l'influence imaginée. Ainsi, lorsque nous avons pris position en faveur de M. Joe Clark aux élections fédérales de mai 1979 et de février 1980, les Québécois n'ont pas suivi très fidèlement cette recommandation. Tel n'était d'ailleurs pas le but principal de l'option proposée.

Et se prononçant occasionnellement et de façon catégorique pour telle personnalité, pour tel programme, pour tel parti politique, un journal comme LE SOLEIL veut surtout éveiller l'attention de ses lecteurs sur l'importance de l'enjeu en telle circonstance et leur permettre de confronter leurs propres opinions, leurs propres réflexions, avec celles émises dans l'éditorial en question.

Le lecteur est-il d'accord ou non avec les idées émises dans l'éditorial? Selon que sa réponse soit positive ou négative, la lecture de cet éditorial lui aura permis de se fixer lui-même sur ce qu'il pense de tel ou tel personnage, de tel ou tel événement.

Mais pourquoi prendre position de façon ferme sur un sujet? Un journaliste de réputation, M. Jean-Louis Gagnon, a déjà bien répondu à cette interrogation:

"La neutralité n'existe pas sur le plan des idées. Une société qui fait bon usage de son indépendance doit pouvoir émettre librement son opinion sur les partis politiques, sur les lois, sur l'organisation culturelle, sociale et économique du pays. Le conformisme au niveau des idées ne produit qu'une société terne et sans couleur."

D'ailleurs, la prise de position catégorique dans des cas majeurs n'est pas limitée au Québec.

Ainsi, lors de la dernière élection américaine qui a porté à la présidence M. Ronald Reagan, 443 des 1.051 organes de presse quotidiens qui ont

répondu à un sondage s'étaient prononcés en faveur de ce dernier, soit 42,2 pour 100.

Au cours des 13 élections présidentielles depuis 1932, le candidat choisi par les électeurs tant du côté du vote populaire que de celui du collège électoral, avait obtenu l'appui de l'éditorial de la plupart des quotidiens des États-Unis dans près de 50 pour 100 des cas, soit six élections sur treize, selon un relevé effectué par la revue Editor and Publisher.

Ces prises de position éditoriales engagent évidemment une responsabilité majeure pour les éditorialistes eux-mêmes aussi bien que pour l'éditeur lorsque celui-ci est appelé à donner son accord et pour les entreprises de presse qui publient celles-ci.

Ainsi, au SOLEIL, les décisions éditorialistes sont prises de trois façons.

• Quotidiennement, l'équipe éditoriale dirigée par le directeur de l'éditorial, M. Marcel Pépin, ou son adjoint, M. Jacques Dumais, se réunit pour prévoir le contenu de la page du lendemain. Les sujets sont discutés et le plus large

consensus possible est visé.

• Lorsqu'un précédent est en cause ou qu'un sujet motive une prise de position exceptionnelle du journal, le mandataire officiel de l'éditeur, le rédacteur en chef, est impliqué dans la décision. Ce fut le cas, récemment, à la veille des élections municipales de Beauport et de Charlesbourg.

• Dans des cas d'exception, comme lors du référendum du 20 mai dernier, l'éditeur lui-même, M. Jacques Francoeur, conserve son droit de décider de l'attitude définitive du SOLEIL.

Les lecteurs ont le droit de savoir de ceux qui sont sur la première ligne de l'information — parce que formés pour faire ce travail en permanence — ce qui est important et ce qui ne l'est pas, ce qu'il y a d'essentiel ou d'accessoire dans l'actualité de tous les jours.

Les lecteurs ne veulent pas de biais ou de préjugés mais une interprétation honnête, impartiale, intelligente et crédible de l'information publiée. C'est là le terrible défi quotidien des éditorialistes.

Ryan se voit déjà en haut de l'affiche



Gilles Lesage

L'année prend fin sans que M. Ryan ait pu s'emparer de ce qui semblait un jeu facile pour les libéraux, le soir du 20 mai! le pouvoir à Québec. Fort du vote négatif de trois Québécois sur cinq au référendum, il se voyait déjà en haut de l'affiche, supplantant les hordes "socialistes" du PQ et accordant au bon peuple les bienfaits d'un régime ryaniste. Son dépit est grand, et il n'a pu s'empêcher d'y faire allusion dans son message de Noël, souhaitant pour 1981 "un gouvernement vraiment représentatif de la volonté de la plus large majorité de nos concitoyens". Le sien, bien sûr!

On peut chicaner M. Lévesque de s'accrocher au pouvoir et de repousser la fatidique échéance électorale au-delà d'un terme normal de quatre ans. Mais cela ne prive pas pour autant le gouvernement élu en novembre 1976 de sa légitimité démocratique. En l'attaquant sur ce plan, M. Ryan fait montre d'une hâte intempestive à prendre le pouvoir et affiche un déplorable trait de sa personnalité: il accepte fort mal que les personnes et les situations ne se conforment pas à ses attentes, même les plus égoïstes.

Depuis bientôt quatre ans qu'il dirige la barque libérale, M. Ryan l'a moulée à son image et à sa ressemblance, la faisant voguer de succès en succès, ce qui atténue de façon singulière son absence de popularité personnelle. Ce n'est pas par hasard si le Parti libéral a élargi ses assises populaires et son financement démocratique, s'il a fait oublier l'impression d'immoralité publique qui a assombri le régime Bourassa, s'il a remporté sans coup férir les 11 élections partielles.

En contrepartie, en s'accrochant aux libéraux fédéraux pour la campagne référendaire, M. Ryan courrait le risque que M. Trudeau, l'enfant chéri des Québécois, continue d'occuper l'avant-scène et fasse dévier les résultats à son avantage. Ce qui est d'ailleurs le cas, avec les graves risques qui en résultent. En ouvrant largement les bras au transfuge créditiste Camil Samson, mais en écartant MM. Bourassa et Choquette; en réservant des comtés aux représentants des minorités; en parachutant soigneusement des candidats, M. Ryan démontre qu'il ne faut pas le contredire pour trouver grâce à ses yeux. Il croit à la démocratie, mais à la condition qu'elle joue en sa faveur, lui qui a toutes les réponses et toutes les solutions. Sous sa gouverne, le Parti libéral est devenu sa chose soumise et docile, ce qui est loin d'être rassurant.

Les circonstances aidant, M. Ryan est devenu le seul et unique porte-parole fédéraliste sur la scène québécoise. Cette polarisation, qui le sert et accroît ses chances électorales, est aussi porteuse d'un immense défi: le fédéralisme renouvelé tant vanté et promis ne passe pas par un retour en arrière ni par la fausse unanimité d'avant 1960.

Même si un vent de conservatisme balaie les démocraties occidentales, ce n'est pas une raison pour ramener le rôle de l'Etat du Québec à celui d'un surveillant et d'un assistant, comme le laisse entrevoir M. Ryan; même si des ajustements sont nécessaires, ce n'est pas suffisant pour chambarder des mesures novatrices, telles la réforme linguistique ou la protection des terres agricoles.

A vrai dire, M. Ryan devrait se réjouir du délai imposé par M. Lévesque. On connaît à l'infini les nuances de son projet constitutionnel, mais les articulations de son programme économique, social et culturel se font attendre. Le conseil général de janvier, puis le conseil général élargi de mars, devraient nous permettre de mieux connaître les solutions de rechange de M. Ryan.

Clark rend les caricaturistes responsables de son image



lettre

Scinder le projet Trudeau (2)

Il faut savoir que lorsque le projet Trudeau sera soumis au Parlement de Westminster, il sera devenu un "bill" du gouvernement britannique; ce ne sera plus l'adresse d'Ottawa qu'examineront les Communes, mais un projet de loi britannique, d'ordre gouvernemental en plus. Comme tous les autres "bills" domestiques, celui-là devra répondre aux critères britanniques.

Sur le plan pratique, ceci veut dire que jamais le gouvernement britannique n'acceptera de transposer dans une de ses lois des dispositions suggérées par le Parlement canadien qui, dans leur forme ou quant au fond, ne répondraient pas aux critères que Westminster impose aux lois qui le concernent; il ne fera jamais pour le Canada ce qu'il ne ferait pas pour lui.

C'est peut-être là la plus grande pierre d'achoppement qui attend, en 1980, le projet de réforme constitutionnelle de Trudeau.

On peut déjà supposer que le gouvernement britannique va hésiter à voter pour le Canada une charte des droits et libertés qu'il n'a jamais introduite dans sa propre constitution. Ou une telle charte ne modifie pas la constitution canadienne ou elle la modifie. Si elle ne la modifie pas, il va inviter Ottawa à se la voter lui-même: Westminster refuse de passer une loi pour un autre pays lorsque ce dernier a le pouvoir de le faire lui-même; à Londres, le législateur ne légifère pas pour rien. En revanche, si la charte modifie la constitution au point d'affecter le partage des pouvoirs, le gouvernement devra faire face, sur le simple plan de la logique législative, au dilemme qui suit.

Si le gouvernement britannique introduit dans son "bill" toutes les dispositions du projet Trudeau qui font l'objet de la ré-

probation d'une majorité de provinces, il devra expliquer au Parlement deux choses qui s'expliquent mal: premièrement, une partie du "bill" aura pour effet de défendre à Ottawa de modifier la constitution sans le consentement unanime des provinces, dans un premier temps et le consentement d'une majorité de provinces, dans un deuxième temps; deuxièmement, le "bill" qui est devant eux et qui a pour effet de modifier la constitution canadienne en plus de proposer une formule d'amendement n'a pas reçu des provinces l'assentiment qu'il préconise pour l'avenir. Si Londres accepte sans sourcilier une telle contradiction interne dans une de ses propres lois, il faudra croire que beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts de la Tamise depuis 1907.

Malgré tout, si le gouvernement britannique hésite à modifier la substance du projet canadien, il pourra toujours s'en sortir avec les honneurs de la guerre sans faire perdre trop la face à Ottawa, tout en accédant en partie aux demandes des provinces. Sa propre procédure parlementaire pourra venir à sa rescousse.

Le Parlement de Westminster connaît et utilise, depuis des temps immémoriaux, une procédure dont nous avons hérité ici même au Québec et à Ottawa et qui, dans le jargon parlementaire, est appelée "la division d'une question complexe". Elle permet de scinder en deux ou en plusieurs parties un projet de loi qui traite de deux ou de plusieurs questions facilement identifiables.

Cette procédure a pour but d'éviter à un Parlement d'avoir, au cours d'un même débat et par une même voie, à se prononcer sur des sujets différents et surtout sur des sujets disparates.

Le projet de Trudeau répond à tous les critères définis par Erskine May (l'auteur de la "bible" du parlementarisme britannique) qui en font un objet de pré-dilection pour y subir, à Londres, une division en deux "bills" distincts.

Quant au fond d'abord, le "bill" est divisible en deux parties. En effet, le projet propose au Royaume-Uni d'adopter dans une même loi deux séries de mesures qui n'ont aucun lien entre elles: d'une part modifier la constitution actuelle par l'introduction, entre autres, d'une charte canadienne des droits et libertés et par la modification des titres des lois britanniques adoptées depuis 1867 et, d'autre part, "canadianiser" la façon de modifier la constitution pour l'avenir. Il s'agit de toute évidence d'une invitation à légiférer à la fois sur le contenu et sur le contenant, sur la matière et sur la forme, comme diraient les disciples de saint Thomas.

Dans sa forme aussi, le projet Trudeau est parfaitement divisible. Dans un premier "bill", Londres pourrait retenir les parties I et II de la loi constitutionnelle de 1980 ainsi que l'annexe 1, soit toutes ces parties qui contribuent à modifier la constitution actuelle. Dans un deuxième "bill", le gouvernement britannique n'inclurait que les articles 32 à 52 qui proposent la nouvelle formule d'amendement.

Normalement, c'est le gouvernement britannique qui devrait scinder le projet de loi en deux parties puisque c'est lui qui en assume la responsabilité. Mais il est permis au Parlement de le scinder lui-même si cela n'a pas été fait à temps. Une motion à cet effet peut être soumise n'importe quand avant l'adoption finale du projet.

Dominique Lapointe

notes de lecture



Laurent Laplante

(Collaboration spéciale)

L'Histoire de la chasse au Québec

Aux termes d'un vieux pacte de non-agression intervenu entre les animaux et moi, eux n'écrivent rien et je ne brandis jamais contre eux le moindre fusil. Cette entente, scrupuleusement respectée jusqu'à maintenant par les deux parties, a contribué sans doute à garder les animaux dans l'analphabétisme le plus total et m'a valu à moi la plus indiscutable incompétence qu'on puisse rêver en matière de chasse.

Ce vieil et sage accord devrait aujourd'hui, à première vue, m'empêcher de dire tout le bien que je pense de "L'Histoire de la chasse au Québec" dont Paul-Louis Martin vient de faire cadeau à la collectivité québécoise. Mais à première vue seulement... En effet, l'astuce, tôt acquise à l'école des Jésuites, est vite venue à ma rescousse, à temps et assez fort pour légitimer une dérogation. Que plumes et poils se rassurent cependant et qu'André Bellemare et André Croteau poursuivent leurs chroniques, mon incursion d'aujourd'hui en territoire réservé (aux deux sens du terme) ne se répétera pas d'ici longtemps.

Si dérogation il y a, c'est d'ailleurs que le bouquin de Paul-Louis Martin tient de l'étude historique plus que du "guide du parfait petit Nemrod québécois". C'est qu'il confine au bilan sociologique plus qu'il ne se rapproche des classiques manuels farcis de conseils sur les armes les plus meurtrières ou les trucs les plus vicieux. L'ouvrage concerne donc le citoyen d'ici beaucoup plus qu'il ne livre aux chasseurs "militants" des propos spécialisés aux vagues odeurs de poudre.

On lit d'ailleurs avec un immense intérêt ce texte qui ressuscite à notre bénéfice les premiers âges de la colonie québécoise et donc les premiers contacts entre une petite collectivité d'origine européenne et un gibier abondant et étonnamment offert à toutes les classes sociales. Car tel est peut-être le premier élément: contrairement aux usages européens, la chasse fut ici, dès le début et jusqu'à ce que la domination britannique intervienne avec une nouvelle conception aristocratique de la chasse, une activité démocratiquement permise à tous.

Une colonie, pourtant, n'est qu'une colonie et Paul-Louis Martin tire de ce fait de lourdes conséquences: à colonie docile et faible correspond, en effet, une métropole vorace et imprévoyante. L'Europe aimait les fourrures et les viandes et les coloniaux se durèrent de les fournir. L'Europe décima donc, par fusils québécois interposés, un cheptel richissime, tant et si bien que certaines espèces disparurent tandis que d'autres durent, bon gré mal gré, s'accommoder d'un environnement différent et plus lointain. Qu'on songe ici aussi bien à la disparition de la tourte et du canard du Labrador qu'aux vastes et étonnantes migrations du chevreuil et du caribou vers de nouveaux habitats.

Nous eûmes également, comme collectivité, nos responsabilités propres et certains carnages sont à la fois directement nôtres et parfaitement honteux. Paul-Louis Martin constate le fait, mais il se garde de jouer les moralistes éthers ou les écologistes tout azimut. Il sait fort bien, en effet, en observateur cultivé et chaleureux, à quel point certaines générations québécoises ne durent leur salut qu'à une totale osmose avec la nature. Que, dans certains cas, l'homme d'ici, pour survivre, en ait trop demandé à sa seule alliée, que certaines espèces aient même été sacrifiées pour que le Québecois, lui, surnage, la chose est à tout le moins possible. On le regrettera, sans blâmer qui que ce soit.

Ce qui ajoute au charme comme à la crédibilité de l'ouvrage, c'est l'insertion généreuse et intelligente de textes d'époque dans la fresque de Martin. Conformément à cette technique chère à Borel Express, Paul-Louis Martin, en effet, fait longuement témoigner tel chasseur étranger emporté un instant dans le sillage des superbes guides indiens. Il donne aussi allègrement la parole à d'augustes connaisseurs comme Napoléon-Alexandre Comeau, ce roi du Nord dont Yves Thériault a déjà révélé l'écrasante stature.

Emergent alors, du texte de Martin et des références d'époque, de nouveaux aspects de notre passé, de nouvelles parentés entre la colonie et la nature, des liens inédits et puissants entre notre société plus égalitaire et une chasse qui glisse du besoin vital au sport et au loisir sans jamais sacrifier longtemps ses perspectives démocratiques.

MARTIN Paul-Louis, L'Histoire de la chasse au Québec, Montréal, Éditions Borel Express, 1980, 279 p.

le mot du rédacteur en chef

L'éditorial a-t-il une influence (2)



Claude Masson

L'éditorial publié dans un journal ou entendu à la radio a-t-il une influence sur l'attitude des électeurs quant au sujet traité: une élection par exemple?

Si l'on se fie aux échos que nous recevons, au SOLEIL, lorsque notre journal se prononce catégoriquement sur un sujet donné, il y a lieu de croire que l'éditorial en question a porté, qu'il a eu une influence.

L'abondance de réactions reçues par téléphone ou par l'intermédiaire de lettres destinées à l'opinion des lecteurs, les plaintes officielles, les mises en demeure, parfois même quelques retraits d'abonnement sont autant de faits qui démontrent l'influence de l'éditorial.

L'intérêt pour l'éditorial est sûrement grand. Les sondages effectués par notre journal au cours des dernières années, dont un tout récent son-

dage scientifique, démontrent que la page éditoriale est consultée régulièrement par 57 pour 100 des lecteurs. Ce taux fort élevé se maintient et même s'accroît depuis quelques années alors qu'il était de 46,4 pour 100 en 1976.

A l'inverse, il ne faut pas trop se faire d'illusion. La prise de position éditoriale n'a pas toujours l'influence imaginée. Ainsi, lorsque nous avons pris position en faveur de M. Joe Clark aux élections fédérales de mai 1979 et de février 1980, les Québécois n'ont pas suivi très fidèlement cette recommandation. Tel n'était d'ailleurs pas le but principal de l'option proposée.

Et se prononçant occasionnellement et de façon catégorique pour telle personnalité, pour tel programme, pour tel parti politique, un journal comme LE SOLEIL veut surtout éveiller l'attention de ses lecteurs sur l'importance de l'enjeu en telle circonstance et leur permettre de confronter leurs propres opinions, leurs propres réflexions, avec celles émises dans l'éditorial en question.

Le lecteur est-il d'accord ou non avec les idées émises dans l'éditorial? Selon que sa réponse soit positive ou négative, la lecture de cet éditorial lui aura permis de se fixer lui-même sur ce qu'il pense de tel ou tel personnage, de tel ou tel événement.

Mais pourquoi prendre position de façon ferme sur un sujet? Un journaliste de réputation, M. Jean-Louis Gagnon, a déjà bien répondu à cette interrogation:

"La neutralité n'existe pas sur le plan des idées. Une société qui fait bon usage de son indépendance doit pouvoir émettre librement son opinion sur les partis politiques, sur les lois, sur l'organisation culturelle, sociale et économique du pays. Le conformisme au niveau des idées ne produit qu'une société terne et sans couleur."

D'ailleurs, la prise de position catégorique dans des cas majeurs n'est pas limitée au Québec.

Ainsi, lors de la dernière élection américaine qui a porté à la présidence M. Ronald Reagan, 443 des 1.051 organes de presse quotidiens qui ont

répondu à un sondage s'étaient prononcés en faveur de ce dernier, soit 42,2 pour 100.

Au cours des 13 élections présidentielles depuis 1932, le candidat choisi par les électeurs tant du côté du vote populaire que de celui du collège électoral, avait obtenu l'appui de l'éditorial de la plupart des quotidiens des États-Unis dans près de 50 pour 100 des cas, soit six élections sur treize, selon un relevé effectué par la revue Editor and Publisher.

Ces prises de position éditoriales engagent évidemment une responsabilité majeure pour les éditorialistes eux-mêmes aussi bien que pour l'éditeur lorsque celui-ci est appelé à donner son accord et pour les entreprises de presse qui publient celles-ci.

Ainsi, au SOLEIL, les décisions éditorialistes sont prises de trois façons.

• Quotidiennement, l'équipe éditoriale dirigée par le directeur de l'éditorial, M. Marcel Pépín, ou son adjoint, M. Jacques Dumais, se réunit pour prévoir le contenu de la page du lendemain. Les sujets sont discutés et le plus large

consensus possible est visé.

• Lorsqu'un précédent est en cause ou qu'un sujet motive une prise de position exceptionnelle du journal, le mandataire officiel de l'éditeur, le rédacteur en chef, est impliqué dans la décision. Ce fut le cas, récemment, à la veille des élections municipales de Beauport et de Charlesbourg.

• Dans des cas d'exception, comme lors du référendum du 20 mai dernier, l'éditeur lui-même, M. Jacques Francoeur, conserve son droit de décider de l'attitude définitive du SOLEIL.

Les lecteurs ont le droit de savoir de ceux qui sont sur la première ligne de l'information — parce que formés pour faire ce travail en permanence — ce qui est important et ce qui ne l'est pas, ce qu'il y a d'essentiel ou d'accessoire dans l'actualité de tous les jours.

Les lecteurs ne veulent pas de biais ou de préjugés mais une interprétation honnête, impartiale, intelligente et crédible de l'information publiée. C'est là le terrible défi quotidien des éditorialistes.

éducation



par Damien GAGNON

Un élève obtient une indemnité de \$50,000

Un professeur et la Commission régionale de Chambly ont été condamnés récemment à verser une somme de \$50,000 à titre d'indemnité à un élève qui a subi une blessure en classe.

L'accident est survenu le 18 mai 1976. Luc Bélair, âgé de 14 ans, avait été atteint à l'oeil gauche par un morceau de linoléum ou un crayon lancé par un compagnon de classe. Le jeune Bélair souffre d'une incapacité partielle permanente de 24 ans.

Dans l'esprit du juge Andre Biron, il ne fait aucun doute que le professeur n'a pas surveillé adéquatement les élèves, ni exercé suffisamment son autorité. Un tel incident aurait pu être évité.

Le juge Biron est d'avis que non seulement le professeur devrait payer l'indemnité accordée, mais que la responsabilité de la commission scolaire s'est également trouvée engagée.

Echanges d'enseignants

Les enseignants intéressés à participer aux échanges d'enseignants entre la France et le

Québec ont jusqu'au 30 janvier 1981 pour poser leur candidature.

Le programme est limité à 25 enseignants québécois qui iront exercer leur profession en France au cours de l'année scolaire 1981-1982 et autant de professeurs français viendront enseigner au Québec.

Il s'adresse aux enseignants qui travaillent en adaptation scolaire, c'est-à-dire auprès des élèves déficients mentaux moyens et des déficients sensoriels ainsi qu'à ceux qui enseignent le français aux élèves présentant des troubles légers d'apprentissage.

Au secondaire et au collégial, les enseignants de commerce et secrétariat, d'éducation économique, d'administration, d'informatique, de meuble et construction, de technique du bâtiment, de foresterie, d'électronique et électrotechnique, d'imprimerie, d'arts graphiques et de fabrication mécanique, ainsi que les professeurs de mathématiques ou de français peuvent poser leur candidature.

On peut se procurer des formulaires d'inscription dans les di-

rections régionales du ministère de l'Éducation.

Geste illégal

Selon le ministère de l'Éducation, la Commission scolaire Le Gardeur a posé un geste illégal en acceptant de payer les frais de voyage et de séjour des épouses de quatre commissaires à Las Vegas.

Le ministère de l'Éducation a donc demandé à M. Jean-Marie Saint-Jacques de poursuivre son enquête et de scruter les livres de l'administration de la commission scolaire pour les six dernières années.

Rappelons que la Commission scolaire Le Gardeur, à Repentigny, a défrayé le mois dernier, le voyage à Las Vegas de 11 personnes: soit cinq membres de la commission et quatre conjoints. La délégation s'était déplacée pour participer à un congrès américain du National Education Board. Le voyage a pris une tournure tragique, un incendie ayant ravagé l'hôtel où logeaient les congressistes.

C'est à la suite de la pu-

blication de la liste de la délégation dans les journaux que le gouvernement a décidé d'aller vérifier si les \$10,000 mis de côté pour le voyage, étaient admissibles.

Selon le ministère de l'Éducation, la loi de l'instruction publique, soit l'article 194 plus spécialement, ne permet pas aux administrateurs scolaires de se faire accompagner par leur conjoint à même les deniers publics.

Colloque sur les programmes scolaires

L'Association canadienne d'éducation organise pour les 4 et 5 février 1981, un important colloque, à Québec sur les programmes scolaires.

Le but de ce colloque est de réunir non seulement des agents d'éducation du primaire à l'université, mais aussi des parents, des employeurs et des étudiants afin de dégager les faiblesses des programmes d'enseignement dispensés aux étudiants et de voir comment on peut arriver à un menu mieux équilibré.

L'ambassade de l'Arabie saoudite vaudra \$16 millions

OTTAWA (d'après CP) — Une entreprise d'Ottawa, Thomas Fuller Corporation, est le plus bas soumissionnaire pour la construction, au coût d'environ \$16 millions, d'une nouvelle ambassade pour l'Arabie saoudite, près de la résidence officielle du premier ministre Pierre Trudeau, Sussex Drive.

La ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale ont déjà donné le feu vert au projet.



Le fauteuil léger chrome et canevas

Pensés pour meubler les espaces intimes, les meubles légers vivent au goût d'aujourd'hui. En voici un, signe Zip.

Super spécial Zip: \$59.

Zip le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamet et Henri IV tel. 871-2221

Célébrez notre
35e ANNIVERSAIRE
en profitant de nos rabais
(pour janvier seulement)

**25% SUR LUNETTES
VERRES DE CONTACT**

Rigides Souples
Semi-souples (Boston) Permanents (port prolongé)

Avec tout achat, vous obtenez un certificat de protection d'une durée de 1 an.

GEORGES & LOUIS DUGAL
opticiens d'ordonnances
1235, 4e Avenue, Québec - 522-8296

le Meilleur PRIX sélectronic

600, Belvédère, Québec: ☎ 683-2525

Chaînes stéréo, télécouleurs, four à micro-ondes, radios-cassettes portatifs, caméras et vidéo.

SONY Panasonic Technics BOSE
PIONEER ADVENT JBL

UNE COLLECTION D'ELEMENTS



TT2000
Entraînement direct



100 WATTS RMS

Modèle SR4000

- Récepteur AM-FM
- 100 watts RMS
- Facilité de contrôle



marantz M-84

Encastrés acoustiques à 3 voies, très efficaces, avec réglage de l'aigu, du moyen et du grave (12 pouces)



12"

PICKERING
Valeur régulière \$1140
Economisez \$340.00
\$799

Plan mise de côté — Chargex, Master Charge
Sur place prix spéciaux sur magnétophone à cassettes



BOUTIQUE MASCULINE



Un coup
de vente
extraordinaire
se continue

\$100

DE RABAIS sur paletots, complets, ensembles de veston sport et pantalon

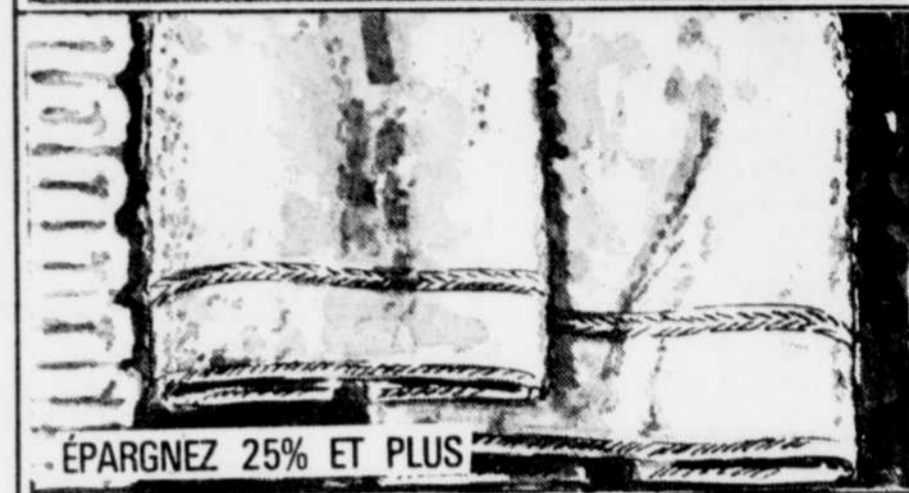
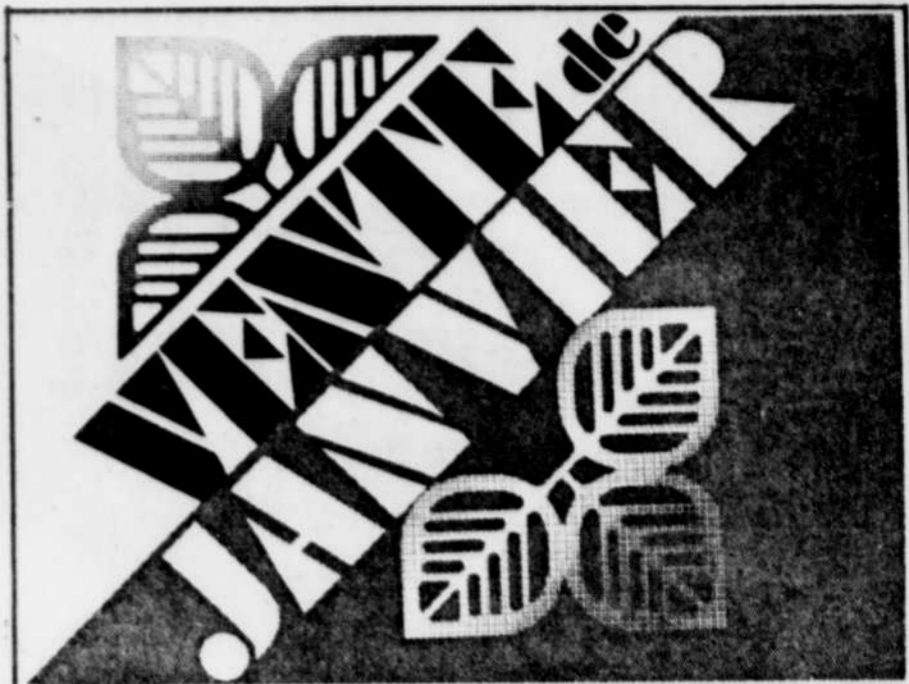
Rabais de 20% à 50% sur la mercerie

Tailles: court, régulier, long et corpulent. Grandeurs: 36 à 50.



BOUTIQUE MASCULINE

3195, CHEMIN STE-FOY - STE-FOY
656-9508
CENTRE D'ACHATS DE LA COLLINE

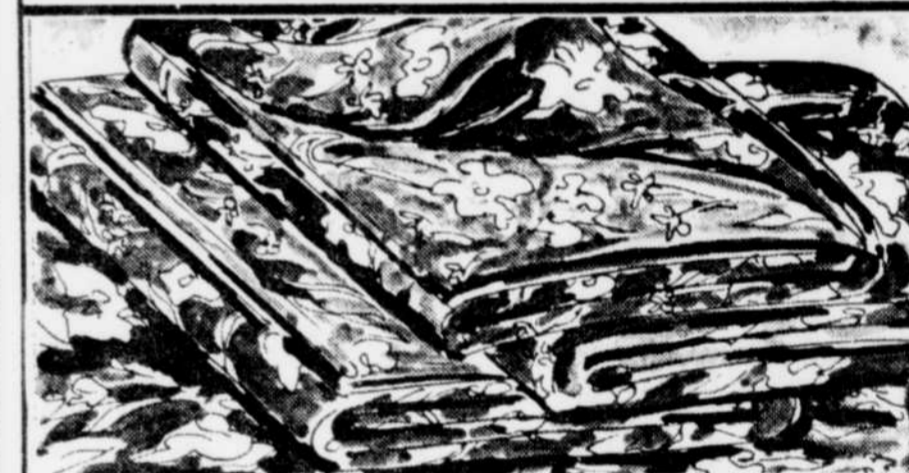


ÉPARGNEZ 25% ET PLUS

serviettes « Nobilité » de Fieldcrest

Ratine de couleur unie, en coton peigné, douce et absorbante, choix de 10 couleurs.

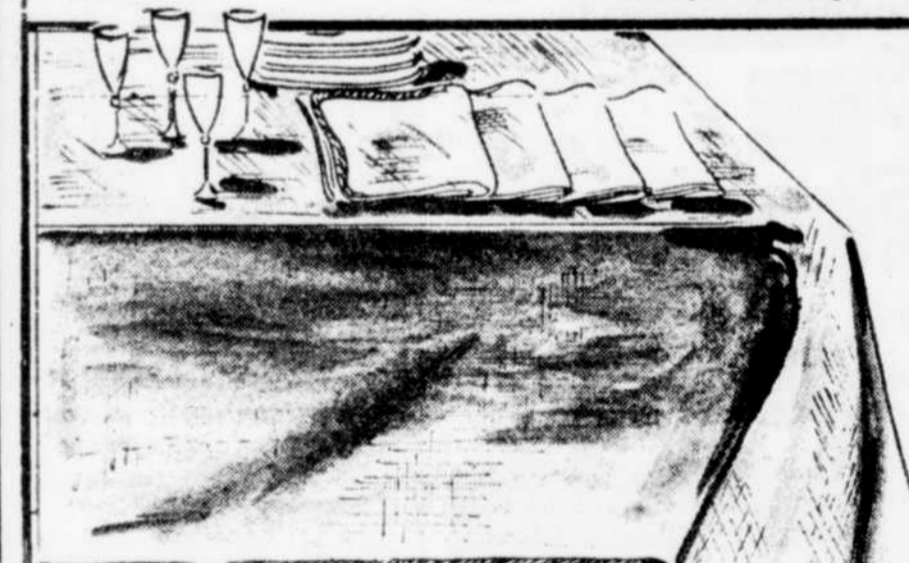
	rég.	spécial
de bain	\$14.	9.99
à main	\$11.	7.89
débarbouillette	\$ 4.25	3.19



les draps « Splashy Bouquet » de Springmaid

Semis de jolies fleurs exotiques sur une soyeuse percale aubergine

	rég.	spécial
Simple	\$17.	13.99
Double	\$22.	17.99
Grand	\$30.	24.99
Taies	\$15. pr.	12.99 pr.



épargnez jusqu'à 25%

Nappe « Verve » signée Vera, mélange rayonne/ polyester, d'entretien facile repassage permanent... 8 couleurs disponibles.

	rég.	spécial
52 x 70	\$27.	19.95
60 x 84	\$37.	27.95
60 x 82 ovale	\$40.	29.95
70" ronde	\$40.	29.95
60 x 102	\$44.	33.95
Serviette de table	\$ 3.50	2.49



douillette « Fragrance »

Superbe douillette blanche garnie de petites fleurs primeroles, d'entretien facile.

	rég.	spécial
Simple	\$37.	29.95
Double	\$47.	34.95
Grand	\$51.	42.95

la maison
simons
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.

magasinez à nos magasins de Québec et Place Ste-Foy,

Heures d'affaires des fêtes

SAMEDI 27 DECEMBRE 1980 8h30 à 17h
 LUNDI 29 DECEMBRE 1980 9h00 à 18h
 MARDI 30 DECEMBRE 1980 9h00 à 18h
 MERCREDI 31 DECEMBRE 1980 9h00 à 18h
 VENDREDI 2 JANVIER 1981 13h00 à 21h
 SAMEDI 3 JANVIER 1981 8h30 à 17h

LES SUPERMARCHES **PROVIGO**



NOUS NOUS RESERVONS
 LE DROIT DE LIMITER
 LES QUANTITES.

PRIX EN VIGUEUR
 JUSQU'AU 3
 JANVIER 1981

			
ENTIÈREMENT DÉOSSÉE FESSE DE JAMBON TOUPIE		CREME GLACEE PROVIGO CHOIX DE SAVEURS	
UN BOUT OU L' AUTRE la livre 1 78		CONT. PLASTIQUE 2 litres 1 77	
 JEUNE DINDON SURGELÉ	 DINDE BUTTERBALL PREMIUM DE SWIFT	 DULAC REGULAR CHIPS REGULIERES DULAC	 provigo SALADE DE FRUITS DE FANTAISIE PROVIGO
20 LIVRES ET PLUS la livre .88 5 A 18 LIVRES la livre .98	20 LIVRES ET PLUS la livre 1 08 MOINS DE 20 LIVRES la livre 1 18	SAC DE 200 g 79	BTE DE 28 oz. 1 09
PORC HACHE DÉCONGÈLE	PATE A LA VIANDE PROVIGO	JUS DE TOMATE DE FANTAISIE PROVIGO	JUS D'ORANGE DE FANTAISIE PROVIGO
la livre 1 38	EMB. DE 16 oz 1 48	BTE DE 19 oz 3 POUR 99	SURGÈLE CONT. DE 12.5 oz 79
BACON PROVIGO TRANCHE	SAUCISSES COCKTAIL FUMÉES DE HYGRADE	PATE DE FOIE TOUR EIFFEL	BOEUF FUME TRANCHE COORSH
EMB. DE 500 g 1 48	EMB. DE 250 g 1 78	la livre 1 78	EMB. DE 4 X 50 g 2 48
CHAMPIGNONS ENTIERS SLACK'S	CAFE PROVIGO MOUTURE REGULIERE	JUS D'ORANGE RECONSTITUE PROVIGO	JUS DE PAMPLEMOUSSE RECONSTITUE PROVIGO
BTE DE 10 oz 89	SAC DE 1 lb 3 29	BOCAL DE 64 oz 1 39	BTE DE 48 oz 99
PARIS PATE AU CHOIX	FLOCONS DE POULET MAPLE LEAF	HUITRES FUMÉES CLOVER LEAF	CHAIR DE CRABE LUXURY
EMB. DE 4 X 85 g 1 59	BTE DE 104 g 1 47	BTE DE 104 g 1 09	BTE DE 142 g 2 67
HARICOTS COUPES DE CHOIX PROVIGO	ANANAS TRANCHES PROVIGO	SAUCE CORDON BLEU POUR POULET CHAUD	CAFE PREMIUM MELITTA
ALIMES OU VERTS BTE DE 19 oz 39	BTE DE 28 oz 97	BTE DE 19 oz 49	BTE DE 1 lb 4 39

LE SAC EN EXCLUSIVITÉ

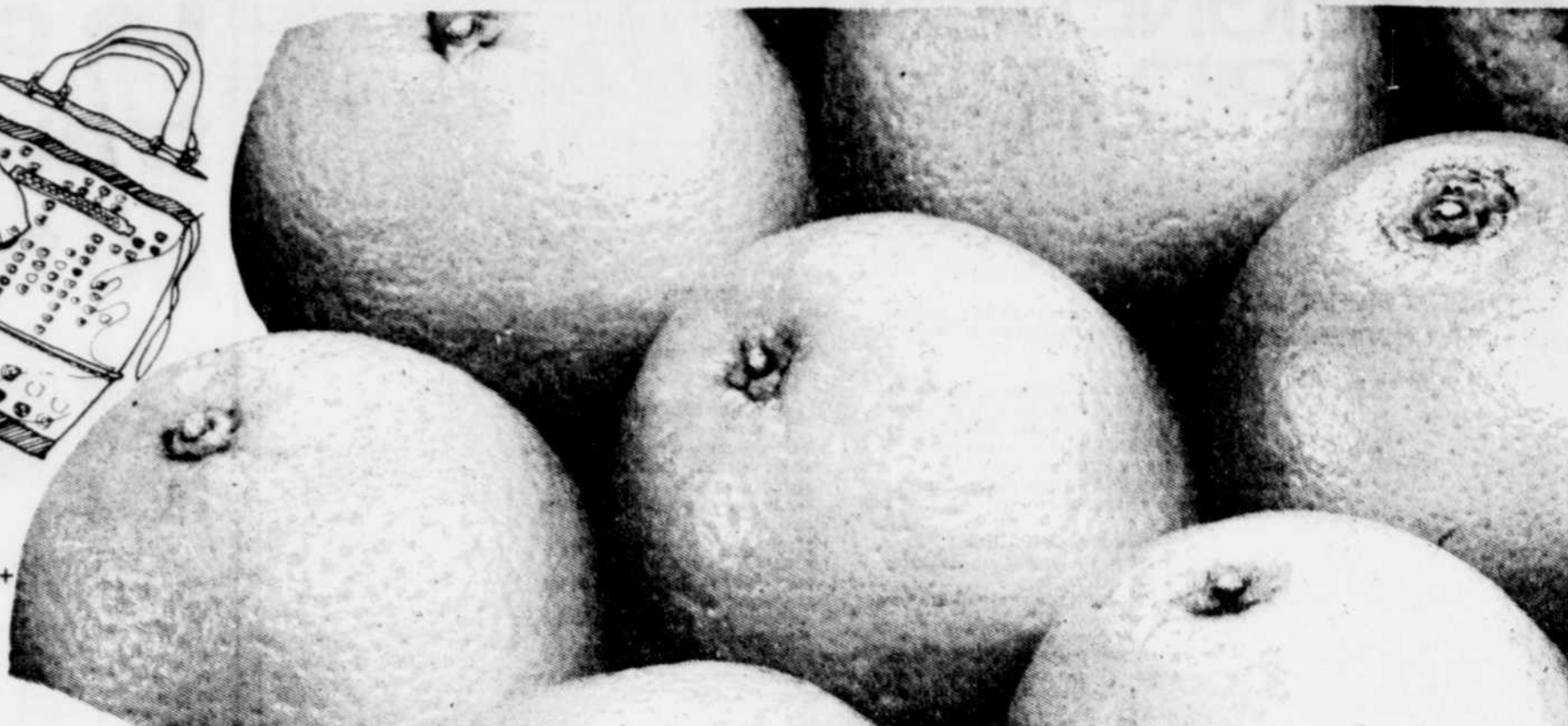
dans nos supermarchés, vous pouvez vous procurer ce fourre-tout pratique et versatile.

Ne manquez pas cette offre unique.



2,98\$

LE PRIX
AVEC TOUT ACHAT DE \$10.00 et +
Prix régulier 5,95\$



caisse familiale
Coke
COCA - COLA
CAISSE FAMILIALE

BOUT. DE 750 ml

6 POUR

2²⁷
PLUS DEPOT

ORANGE SUNKIST
VARIETE NAVAL, DE CALIFORNIE

GR 138
1/2 CAISSE

4⁸⁸

LE JEU



EN EXCLUSIVITÉ dans nos supermarchés, vous pouvez vous procurer 2 magnifiques jeux de cartes plastifiées.

Prix régulier 5,50\$
LE PRIX

2,77\$



EAU MINERALE
PROVIGO

EAU MINERALE NATURELLE GAZEUFIEE
CARBONATE NATURAL MINERAL WATERED

BOUT DE 750 ml

43

white Swan
ESSUIE-TOUT
WHITE SWAN

EMB. DE 2 ROUL.

1²⁷

LAITUE BOSTON
DES ETATS-UNIS

CANADA NO. 1 GR 24 ch

59

POIRES ANJOU
DE COLOMBIE BRITANNIQUE

CANADA DE FANTASIE GR 150 la livre

49

CHOCOLAT MINUET
CERISES AU MARASQUIN

EMB. DE 300 g

1⁹⁹

BISCUITS RITZ
CHRISTIE

BTE DE 450 g

1²⁷

POMMES CORTLAND
DE BARBER & MENARD

CANADA DE FANTASIE EMB. DE 5 lb

1⁴⁹

ANANAS DOLE
DU HONDURAS

GR 8 ch

1⁴⁹

COMBUSTIBLE
POUR FONDUE MARCO

CONT. DE 450 ml

87

OLIVES FARCIES
MANZANELLA CORONATION

BICAL DE 12 oz

1⁴⁹

BISCOTTES
GRAINDOR

EMB. DE 280 g

1¹⁹

POIS VERT # 2
DE CHOIX, IDEAL

BTE DE 19 oz

79

RADIS
DES ETATS-UNIS

EMB. DE 1 lb

49

ECHALOTES
DES ETATS-UNIS

GR 48 ch

25

JUS DE PAPAYES
DES ETATS-UNIS

CONT. DE 32 oz

89

NOIX MELANGEES
PRODUIT IMPORTE

EMB. DE 1/4 kg

1⁹⁹

LAIT EVAPORE
CARNATION

BTE DE 385 ml

57

MARGARINE MOLLE
THIBAUT

CONT. DE 1 lb

89

COUCHES "PAMPERS"
DE JOUR OU EXTRA-ABSORBANTES

EMB. DE 24 OUI30

3⁴⁹

ORANGE MANDARINE
CLOVER LEAF

BTE DE 10 oz

69

NOIX DE GRENOBLE
WASCO, MORCEAUX OU NACHES

EMB. DE 100 g

89

DETERGENT ALL
POUR LAVE VAISSELLE

BTE DE 1.4 kg

2⁷⁷

SACS A DECHETS
EXTERIEUR PROVIPRIX

EMB. DE 20 SACS

1⁸⁹

MOUCHOIRS
KLEENEX, CHOIX DE COULEURS

BTE DE 200 g

89

- ADRESSES DES SUPERMARCHÉS PROVIGO**
- 815, avenue Myrand, Ste-Foy
 - 2235, 1ère avenue, Limoilou
 - 3190, boul. Neilson, Ste-Foy
 - 4000, boul. du Jardin, Orsainville
 - 1096, boul. des Chutes, Villeneuve
 - 20, rue St-Georges, Lauzon
 - 2900, Chemin St-Louis, Ste-Foy
 - 243, boul. Lormière, Neufchâtel
 - 1100, boul. Chaudière, Cap Rouge
 - 3440, Chemin des Quatre Bourgeois, Ste-Foy
 - 1935, boul. Masson, Les Saules
 - 2750, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
 - boul. Taché ouest, Montmagny
 - 1010 est, 80ième rue, Charlesbourg
 - 325, rue Soumandes, Ville Vanier
 - 2415, rue Evangéline, Giffard
 - 1670, Notre-Dame, Ancienne Lorette
 - 480, St-Etienne, La Malbaie
 - 796, Plaza St-Louis, Pintendre
 - 151, rue Notre-Dame, Ste-Marie de Beauce
 - Galerie du Vieux Fort, Lauzon
 - 1006, Parc Industriel, St-Jean Chrysostôme
 - 1431, rue Pionnier, St-Nicolas
 - 342, Chemin Témiscouata, Rivière-du-Loup
 - 330, Bon Pasteur, centre-ville, Matane
 - 1145, rue Centenaire, Ste-Agathe
 - 25, rue Principale, St-Pamphile
 - 170, boul. Laurier, Laurier Station
 - 2030, Père Lelièvre, Du Berger
 - 10516, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
 - 25, rue Racine, Baie St-Paul
 - 274, 3ième avenue, Lac Etchemin
 - 162 est, Des Pionniers, L'Islet-sur-mer
 - 80, boul. Kennedy, Lévis
 - 16 est, rue Principale, St-Etienne, Cté Lévis
 - 24, rue Lepage, Mont-Joli
 - 595 est, rue du Phare, Matane
 - Carrefour St-Georges, 201 av. St-Georges, St-Georges de Beauce
 - 65, rue Chaine, St-Apollinaire, Cté Lotbinière
 - Galerie la Pocatière, Route 230
 - La Pocatière, Cté Kamouraska
 - Galerie St-Augustin
 - 130, Route Racette, St-Augustin
 - 114, Fraserville, Rivière-du-Loup
 - 1065, Pie XI, Val Bélar

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTS

Bourses d'études ou
de perfectionnement
1981-1982

Bourses
Le ministère de l'Éducation du Québec
offre aux artistes 30 bourses de 6 000 \$
chacune.

Ces bourses visent à aider des artistes,
qui ont complété leur formation de base et
qui NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME
PROFESSIONNELS, à poursuivre des
études supérieures, ne menant pas à
l'obtention d'un diplôme, dans un établis-
sissement ou auprès d'un maître reconnu.

Critères d'attribution:
- l'excellence des études ou de l'appren-
tissage des candidats
- les témoignages d'appréciation de leurs
répondants
- la qualité de leur projet
- la qualité de l'établissement ou du maître
choisi

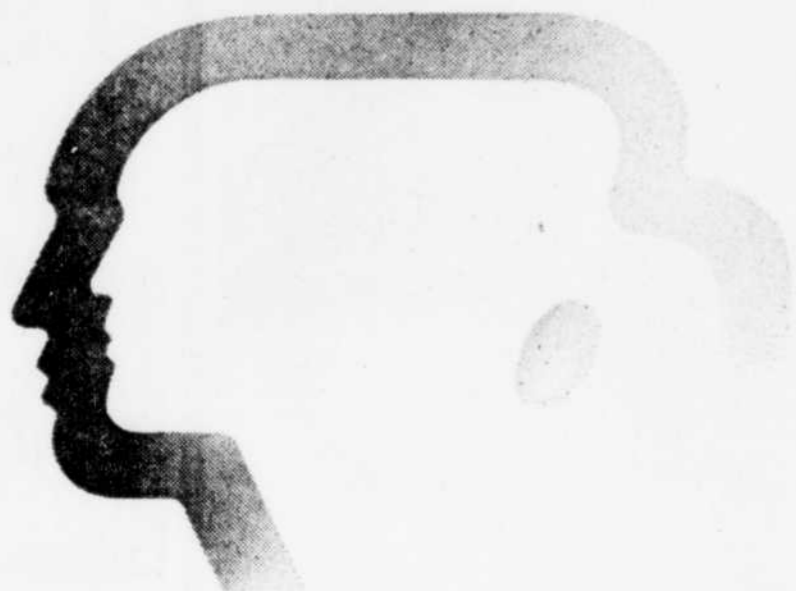
Jurys
Les candidats sont sélectionnés par
des jurys composés d'experts de chaque
discipline.

Les jurys peuvent exiger une entrevue.

Dates limites:
- le 31 janvier 1981, pour les nouvelles
demandes
- le 1er mars 1981, pour les demandes de
renouvellement

Formules officielles
(Concours B-4)
- la Direction générale de l'enseignement
supérieur, 1035, rue De La Chevrotière,
20^e étage, Québec, G1R 5A5
- les directions régionales du ministère
de l'Éducation
- les conservatoires d'art dramatique
et de musique du Québec
- les services d'aide aux étudiants des
universités
- les délégations et les bureaux du Québec
à l'étranger

Les résultats du concours seront connus
vers le 15 mai 1981.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Le chaos dans les transports ressort au temps des Fêtes



richard daignault
à Ottawa

C'est au temps des Fêtes que le public se
rend compte du chaos qui règne dans les trans-
ports.

Surtout dans les régions éloignées, où l'im-
prévu fait loi à l'année.

Rémi Bujold, député libéral de Bo-
naventure-Iles-de-la-Madeleine, fait le vœu
qu'en 1981, trois gros problèmes vont être ré-
glés dans sa région: (1) l'absence d'un train
Montréal-Gaspé en direct; (2) l'incohérence
des horaires des trains, des avions et des auto-
bus, et (3) la juridiction de la région de l'A-
tlantique sur les ports des îles de la Madeleine.

Le troisième problème touche surtout aux
activités commerciales. Il s'agirait de trans-
férer à la région de Québec, l'administration
des ports et des îles.

Mais les deux premiers concernent les
120.000 gaspésiens, sans compter tous les Gas-
pésiens qui, pour une raison ou une autre, se
sont exilés ailleurs et qui reviennent pour vi-
siter parents et amis régulièrement.

Cela fait des années qu'on se lamente. Bu-
jold commence à se montrer découragé de la si-
tuation.

Utilisation de l'auto

L'étude qui avait été faite au cours de l'été
dernier a démontré que les gens de la Gaspésie
utilisent le moyen de transport le plus coûteux,
et le plus commode aussi, l'automobile.

Bujold trouve qu'il y a là une anomalie.
L'absence de système, de transport coordonnés
incite les Gaspésiens à se débrouiller. C'est ce
qu'ils font depuis toujours.

Mais les coûts du transport en automobile
augmentent en spirale. Que seront-ils dans
deux ans? cinq ans?

Parlant à la Chambre des communes dans
le but de convaincre le ministre des Transports
de prendre les mesures qui s'imposent, Bujold
a signalé que l'étude avait révélé que 69,5 pour
100 des Gaspésiens utilisent l'automobile, mé-
me si ce mode de transport coûte très cher.

"Présentement, a raconté Bujold aux dé-
putés fédéraux, de Gaspé à Rimouski, sur une
distance de 310 milles, il en coûte \$138,25 aller-
retour en voiture, et en train, il en coûte \$30."

"Et de Gaspé à Québec, une distance de 490
milles, il en coûte \$218,54 aller-retour, alors
qu'en train, il n'en coûte que \$46."

"... Des gens parcourent 600 milles pour se
rendre à Montréal et il leur en coûte \$390 en
voiture. En train, il ne leur en coûte que \$50 al-
ler-retour."

Si les Gaspésiens préfèrent dépenser au-
tant d'argent en se servant de leurs voitures au
lieu de prendre le train, par exemple, c'est que
les transports en commun sont mal organisés.

Comme il n'y a pas de train qui fait le ser-
vice directement de Montréal à Gaspé, il y a un

accord qui se fait à partir du train Montréal-
Halifax, sur le quai de la gare à Campbellton.

Bujold a invité le ministre Jean-Luc Pépin
et ses fonctionnaires à venir faire l'expérience.

"Qu'ils viennent chez nous avec leur fa-
mille, qu'ils viennent visiter cette belle région
et qu'ils prennent justement ce train."

"L'hiver, à 22h30, une tempête de neige fait
rage et vous devez réveiller la marmaille et la
changer de train. Il n'y a même pas d'éclairage
sur le quai de la gare. Qu'on le fasse, qu'on l'es-
saie, c'est ce que la population de l'Est du Qué-
bec, la population de la Gaspésie, doit vivre."

Horaires

Il y a aussi cette autre comédie: les ho-
raires.

Bujold demande que les opérateurs des
trois principaux modes de transport, l'avion, le
train et l'autobus, se réunissent et tentent de
faire en sorte que les Gaspésiens puissent avoir
du service.

Parce que les horaires sont mal agencés et
les services rares, les voyageurs se replient iné-
vitablement sur la voiture louée et à grands
frais.

Que fera le ministre des Transports? Il n'a
donné aucune réponse au député.

Mais la veille du discours de Bujold, Pépin
s'était affairé à calmer les députés en disant
qu'il ne pouvait régler tous les problèmes du
pays en même temps et il avait cité cet adage
qui veut que patience et longueur de temps
font plus que force ni que rage.

"Moi je lui dirais, a dit Bujold pour lui ré-
pondre, qu'avec trop de scrupules, on n'eût ja-
mais rien détruit, ni rien fait."



M. Rémi BUJOLD

Woolco
DES PRIX QUI
COMBATTENT
L'INFLATION

A. Pull confectionné en 100% acrylique
Modèle à encolure en V, manchons et pas-
sepoil de ton contrastant: blanc marine, rou-
ge, blanc, etc. Dames. P.M.G.

2 pour \$5

B. Pull pour dames
Modèle à encolure en U et manches courtes
Confectionné en 100% acrylique. Vaste choix
de couleurs, qui agrémente vos tenues
sport. P.M.G.

2 pour \$10

C. Pantalon à enfiler
Réalisé en double maille 100% po-
lyester. Gamme de couleurs: noir,
brun, marine, bordeaux, sarcelle et
gris. Tailles pour dames: 10 à 18.

D. Jupe à enfiler pour dames
Modèle confectionné en double
maille 100% polyester. Six tenues au
choix: noir, brun, marine, bordeaux,
sarcelle et gris. 10 à 18.



Magnifique assortiment de gants d'hiver
Comprenant modèles en cuir véritable et à garniture
en cuir avec doublures confectionnées en acrylique,
viscose ou fourrure. Vaste gamme de couleurs: noir,
brun, etc. Pointures: 6 1/2 à 8. Venez tôt et profitez
d'une meilleure sélection!

Prix courants Woolco: \$5,50 à \$28
Prix spéciaux Woolco: \$4, \$21

Prix en vigueur jusqu'au samedi 3
janvier ou jusqu'à épuisement
des stocks

restaurant AU VIEUX QUÉBEC

CONSTRUIT EN 1825

SOUPER DU JOUR DE L'AN

HORS D'OEUVRE

Coquille St-Jacques
Asperges vinaigrette

POTAGE

Crème de poularde
Cérisse sherry

PLAT DE RÉSTANCE

Filet mignon sauce chevreuil
Veau cordon bleu
Filet sole bonne femme
Jambon à l'érable
Canard à l'orange flambé Grand Marnier
Pièce de boeuf gastronomique
(2 personnes)
Filet mignon madame

LÉGUMES

Choux fleur gratin
Brocoli au beurre
Pomme de terre parisienne ou purée

SALADE

Salade mimosa

DESSERT

Baba au rhum
Charlotte russe
Salade de fruit maison
Pêche melba
Thé — café —
dessert — inclus



- Un accordéoniste jouera aux tables
- De plus le prix du souper donne droit d'entrée à la revue mascarade au Grand Salon Fernando

Réservations: 694-6091
647-9319

66, St-Louis, Québec

Woolco

GALERIES STE-ANNE

2900 boul.
St-Anne,
Québec

GALERIES CHAGNON

Rond-point
de Lévis

PRENEZ UN CAFÉ BIEN À L'ÉLEVÉ
DE LA CUISINE LA MONTAGNE POUR
À OFFRIR POUR DÉJEUNER OU LÉGER
DINER DE UN DÉJEUNER RAPIDE

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h; JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h; SAMEDI de 9h à 17h.



Dons aux démunis

La population de McLennan, en Alberta, a bien répondu à l'appel en faisant don d'une quantité importante de vêtements pour venir en aide aux personnes qui habitaient une maison de 18 appartements détruite par le feu la veille de Noël.

Circonstances encore obscures
Le mort gelé est identifié

L'individu découvert mort gelé, près du motel Bon-Air à Pont-Rouge, le matin du 25 décembre, a été identifié comme étant Gilles Savard, âgé d'une quarantaine d'années, autrefois de Québec.
Les bribes d'information dont la Sûreté du Québec disposait, hier, indiquaient que Savard avait fait une embardée avec son automobile, quelques heures avant la découverte de son cadavre, par un citoyen de Pont-Rouge, à proximité du motel Bon-Air.
A première vue, la mort de Gilles Savard ne présentait rien de suspect, si ce n'est qu'une poche de ses vêtements était ouverte lorsque les policiers ont fait les premières constatations.
Il avait une marque au front, ce qui a porté les enquêteurs de la SQ à croire qu'il s'était assommé lorsque son automobile a quitté la route.
Savard avait encore sur lui ses bijoux, évalués par un spécialiste à près de \$10,000.
Le détective Gilles Garneau, de la section des crimes contre la personne à la Sûreté du Québec, poursuit son enquête sur les circonstances de la mort de Savard.

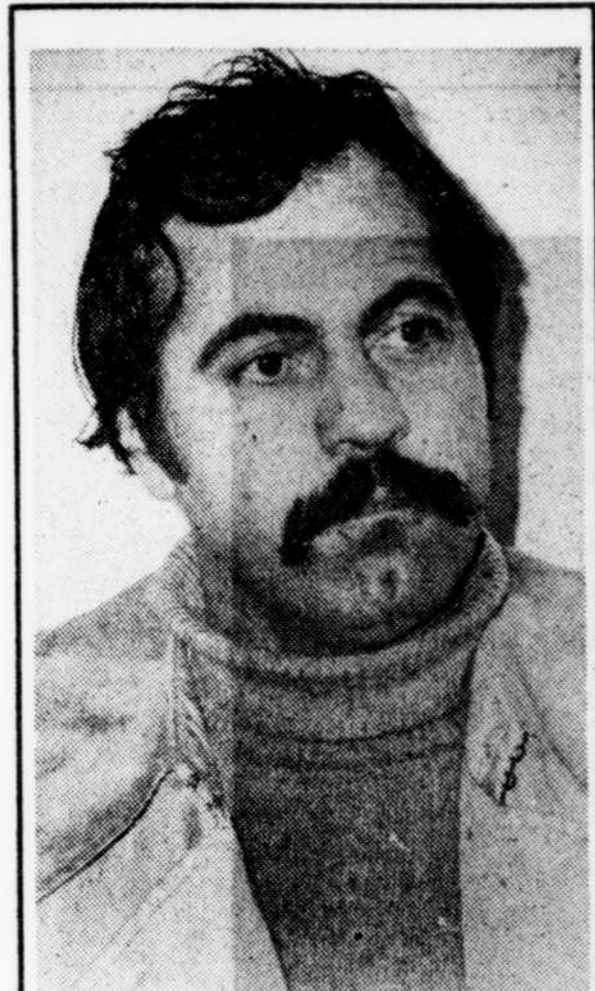
Québécois tué aux Etats-Unis

KINGSTON, Ontario (PC) — Un Québécois a été tué et cinq per-

sonnes ont été blessées, le jour de Noël, dans la collision de deux voitures sur la partie américaine du pont des Mills-Isles, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Kingston.
M. Sudhakas Nayak, âgé de 39 ans, de Dollard-des-Ormeaux au Québec, a succombé dans un hôpital de Kingston.
Sa femme, Prapha, âgée de 32 ans, se trouve dans un état critique dans un hôpital d'Alexandria Bay, New York.

Les passagers de l'autre voiture sont tous de Hartford, au Connecticut. Mme Sykhou Khamvongsay, âgée de 53 ans, a été hospitalisée à Watertown, New York. Soulihan Khamvongsay, âgé de 26 ans, Sompousou Nyg, 13 ans et Heuay Nyg, âgé de 42 ans, sont dans un hôpital de Kingston.
Par ailleurs, Robert Moisan, âgé de 32 ans, de Montréal, a reconnu en cour provinciale,

avoir frappé avec son arme, au cours d'une tentative de vol à main armée, le gérant de l'Institut canadien-français, M. Claude Charette.
Le juge Paul Bélanger a fixé à la semaine prochaine le prononcé de la sentence. L'inculpé est passible de 14 ans de prison.
La tentative de hold-up a eu lieu le 8 décembre dernier.



Le Soleil, Gilles Lafond

Accusé de meurtre

Rodrigue Bélanger, âgé de 32 ans, de Charlebourg, a comparu, hier, devant le coroner Maurice Lagacé, en rapport avec le meurtre de Paul Laliberté, âgé de 43 ans, de Saint-Augustin. Le cadavre de Laliberté fut découvert mardi par l'un de ses employés, dans l'écurie de chevaux d'équitation qu'il exploitait près de sa maison située au 4389 rue du Domaine à Saint-Augustin, en banlieue ouest de Québec. Détenu au centre d'Orsainville, Rodrigue Bélanger doit comparaître en cour criminelle le 2 janvier prochain.

Compensation de \$36,249 à Marion

SHERBROOKE (PC) — M. Charles Marion, qui avait été enlevé et séquestré pendant 82 jours en 1977, a reçu une somme de \$36,249 et touchera une allocation de \$231 par semaine en vertu de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.
Cette compensation lui a été accordée par la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec.

Me Daniel Hébert, de Sherbrooke, avait demandé à la commission d'accorder une indemnisation à son client qui est toujours sous le coup d'une incapacité totale temporaire.
La Commission de la santé et de la sécurité

au travail, a décidé que M. Marion était admissible aux termes de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.
Le procureur général du Québec ne devait d'ailleurs pas contester la requête de Me Hébert.

-10% solde-spécial HABITAT 811 -10%
10% sur toute la marchandise à compter du 26 décembre jusqu'au 17 janvier inclusivement

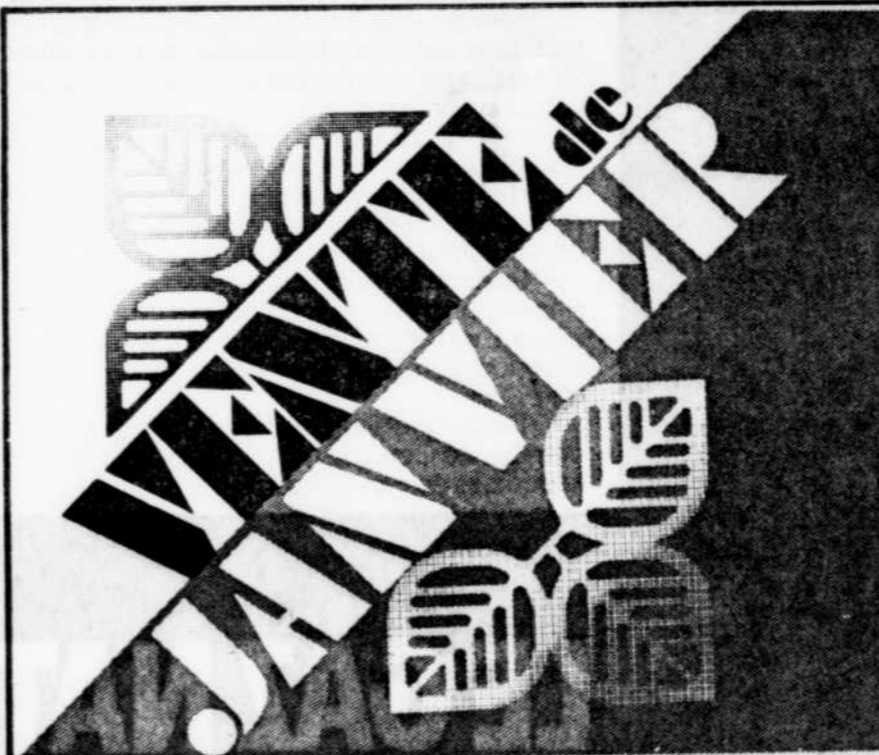
- 15% sur les lampes: lampes suspendues et sur pied, choix de couleurs et de formes à partir de 26.00 reg.
- ensemble de chambre à coucher en bois non peint ou peint
- fauteuil trigone "GITANE" à partir de 159.00 reg.
- base de lit double démontable 152.00 reg. non peint, matelas 110.00 reg.
- vanité 80.00 reg. non peint, table de chevet 20 po 54.00 reg. non peint, 3 tiroirs 87.00 reg. non peint, chiffonnier 127.00 reg. non peint
- fauteuil trigone "CASA" à partir de 139.00 reg.
- ensemble trigone "WOODSTOCK" fauteuil 1 place à partir de 179.00 reg.
- choix de tréteaux à partir de 29.00 reg l'unité et planche de travail à partir de 40.00 reg.
- bibliothèque 4 sections bois non peint tel qu'illustré 497.00 reg.
- fauteuil 2 places à partir de 289.00 reg.
- canapé en pin verni causeuse 365.00 reg, fauteuil 195.00 reg, pouf 120.00 reg, table 79.00 reg.
- bibliothèque modulaire 3 sections en bois non peint tel qu'illustré 463.00 reg.
- bibliothèque modulaire avec éléments interchangeables. Éléments à partir de 30.00 reg en bois non peint tel qu'illustré 470.00 reg.
- ensemble de salle à dîner en pin table rectangulaire à partir de 529.00 reg.
- matelas en sus différents modèles de lits superposés "AMISCO" en métal peint. Choix de couleurs à partir de 435.00 reg.
- "FOUTANG" canapé lit choix de tissus à partir de 215.00 reg.
- tabourets empilables "AMISCO" choix de couleurs 27.00 reg.
- 49.00 reg vide poche
- 49.00 reg
- 27.00 reg

HABITAT 811
3070 chemin St-Louis (coin Laforest) pres du pont Ste-Foy 659-4425
* accessoires, cadres, pieds, lampes retro en papier de soie

VENTE de JANVIER

- vente de sacs à main \$9.99
Sacs en cuir et simili-cuir. Sous-bras, bandoulières, sacs rigides, souple. Formes classiques et nouveautés de la saison. Régulier jusqu'à \$25.00
- chasubles twik \$12.99
Coupe ample. Velours côtelé, flanelle et à carreaux. Régulier jusqu'à \$25.00
- vente de bas twik \$1.19
Fait spécialement pour nous, modèle régulier ou tout diaphane. Régulier \$1.49
- vente de foulards \$4.99
Foulards en laine ou acrylique. Motifs à carreaux, rayures, carrelés écossais. Quelques tricots. Régulier jusqu'à \$9.50

la maison **simons**
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.



vente de bas
Mélange de laine et nylon, facile d'entretien, marine, gris, noir, beige, bleu, brun, blanc. Taille 10/12 Régulier \$3.59
\$2.79
la maison **simons**

vente de chemises
Chemises unies ou rayées, manches longues, et nouveau petit col, taillées dans un fin mélange de polyester et coton. Régulier jusqu'à \$27.00
\$16.99
la maison **simons**

vente de parkas \$59.95
Parka coupé dans un mélange de polyester, coton et nylon doublé de nylon et matelassé. 4 poches devant. Cordon de serrage à la taille. Rég. \$85.

vente de paletots \$189.95
Paletot épaules naturelles, petits revers à crans ouverts, soyeux mélange de cachemire et laine. Naturel et marine. Régulier \$250.00

vente de pantalons \$49.95
Superbes pantalons pure laine, coupe droite, poches biais, couleurs unies. Régulier \$65.00
la maison **simons**

vente de sous-vêtements
Importé d'Italie slip pur coton blanc, marine, bleu clair. Tailles P.M.G. Régulier \$5.50
\$3.99
la maison **simons**

vente de vestons sport \$159.95
Veston sport Harris Tweed pure laine, deux boutons, épaules naturelles, fente au dos poches à rabats, disponible en tweed, tweed-chevrons. Régulier \$199.50

vente de tuques \$4.99
Tuques unies pure laine, bords tournés ou roulés. Marine, brun, noir, naturel, gris. Régulier jusqu'à \$8.00

vente de foulards \$15.99
Foulards importés d'Écosse pure laine d'agneau, tartans ou unis. Rég. \$18.50
la maison **simons**

Les foules envahissent les comptoirs de soldes

par Roch DESGAGNE

La traditionnelle ruée du lendemain de Noël vers les centres commerciaux coïncidait, cette année, avec l'habituelle sortie de magasinage du vendredi. Cela expliquerait-il un peu l'impressionnante affluence que les commerçants ont connue hier?

C'est sûrement un des facteurs qui ont fait que les magasins aient enregistré, dans l'ensemble, une très bonne journée d'affaires, en l'espace de quelques heures, hier après-midi. À l'heure du souper, les foules se faisaient déjà beaucoup moins denses dans les établissements commerciaux.

En se basant sur les évaluations recueillies auprès de quelques porte-parole de centres commerciaux, l'achalandage a été le plus considérable jamais vu jusqu'ici. L'invasion des principales places d'affaires et de leur parc de stationnement était une indication très évidente de grande affluence.

Tout indique que la course aux aubaines de l'après-Noël a été plus effrénée que jamais dans l'agglomération de Québec.

Le froid sibérien des derniers jours avait gelé les gens à la mai-

son et dans les célébrations familiales. Les longs voyages de la Noël semblent avoir diminué sensiblement aussi, ce qui pourrait aussi avoir incité les gens à faire une sortie massive hier. Le fait est que les rues et les grandes artères étaient très fréquentées, hier après-midi et en soirée.

15 à 20 pour 100 de plus

Chez Simpsons-Sears de Place Fleur de Lys, le directeur des achats, M. René Poulin, situait entre 15 et 20 pour 100 l'augmentation des ventes du lendemain de Noël. Peut-on généraliser cette hausse moyenne des affaires? C'est possible, si on se fie à l'achalandage plus considérable remarqué un peu partout.

"On s'explique difficilement ce record dans le volume des ventes, on ne comprend pas ce phénomène imprévisible, c'est incroyable", commente M. Poulin.

Les gens recherchent et attendent les spéciaux, explique-t-il.

Les dirigeants de commerces sont d'autant plus surpris de cette perturbation des affaires que les premières semaines de la période des achats des Fêtes avaient été plutôt décevantes.

Seule la semaine précédant Noël avait été très bonne, précise M. Poulin, en constatant que dans son ensemble la période des Fêtes a été excellente.

Plus de monde

Partout, on a constaté que les foules étaient plus considérables dans les centres commerciaux, principalement entre 13h et 17h.

"C'est sûrement aussi bon, sinon meilleur que l'an passé", assure Colette Bégin, hôtesse-réceptionniste de Place Laurier, à Sainte-Foy. L'imposante affluence s'est manifestée tout l'après-midi, et les nombreux appels téléphoniques provenaient de personnes qui voulaient savoir si les commerces étaient encore ouverts en soirée.

Mme Thérèse Bédard, responsable du bureau d'information de Place Sainte-Foy, des Galeries Charlesbourg et de Place Jean-Talon, a constaté qu'il y a eu beaucoup plus de monde que d'habitude, à tous ces endroits.

Le Mail Saint-Roch et Place Québec dans le centre ville étaient aussi bondés de clients, hier.



Le comptoir des rabais était fort achalandé, dans les premières heures de la cohue hier après-midi.

Ghislain Dufour dénonce la grève

MONTREAL (d'après UPC) — Au Québec, l'année 1980 a été une année difficile en termes de relations de travail, puisque c'est dans cette province qu'il y a eu le plus de jours-hommes en grève et en lock-out, a annoncé le Conseil du patronat du Québec (CPQ).

Rendant public le bilan du CPQ sur les relations de travail au Québec pour l'année 1980, le vice-président

de l'organisme, M. Ghislain Dufour, a affirmé que 2,3 millions jours-hommes ont été perdus au Québec, comparativement avec 1,7 million en Ontario. L'affirmation de M. Dufour est basée sur les dernières statistiques compilées par le ministère fédéral du Travail.

"Avec de tels chiffres, on ne peut que conclure que l'année 1980 a été difficile au Québec", a dit M. Dufour, en rappelant les diverses grèves dans le transport public à Montréal, dans le domaine de l'éducation, dans le secteur des pâtes et papiers.

Le porte-parole du CPQ s'est par contre réjoui de ce que patrons et syndiqués du secteur de la construction soient parvenus à une entente négociée sans grève au cours de l'année 1980.

Martin quitte l'hôpital

WINDSOR, Ont. (PC) — M. Paul Martin, âgé de 77 ans, ancien ministre des Affaires extérieures et ancien sénateur, a obtenu son congé de l'hôpital et est retourné chez lui. Il souffrait de douleurs à l'estomac.

M. Martin, qui cessait l'an dernier d'occuper les fonctions de haut-commissaire du Canada à Londres, était conduit à l'hôpital dimanche dernier.

Et si on apprenait à mieux faire l'♥♥♥

LA CONFECTION "SUR MESURE"
pas seulement réservée aux complets, mais aussi aux

CHEMISES/ CHEMISIERS
pour hommes et dames

ATELIER DU TAILLEUR
Place Laurier, 2^e étage
651-9729

À PLACE QUÉBEC
RODIER PARIS

Liquidation totale

Nouvelles collections

RODIER PARIS

N'achetez rien ailleurs sans avoir vu!

Place Québec

Dr RENE MARCHAND et ASS.
Optométristes
Soins visuels complets

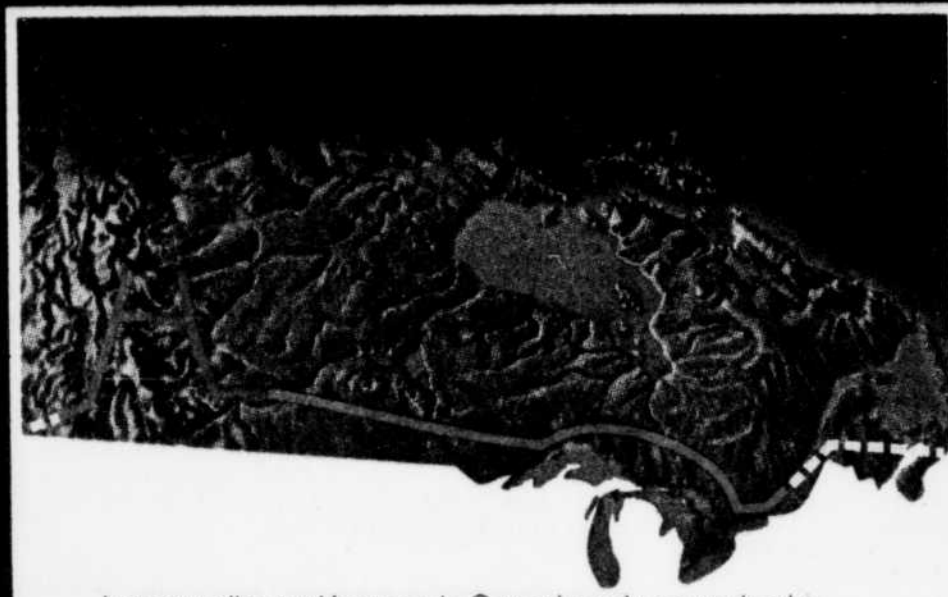
PLACE LAURIER 653-9800

Dr René Marchand, o.d.
Clinique d'optométrie
Centrevison
(face à Kresge)

Dr Jacinthe Ricard, o.d.
Optométristes
(Mail Nord)

ST-NICOLAS 831-3631

Dr Johanne Villeneuve, o.d.
Clinique d'optométrie
St-Nicolas
Centre Normandie (sous-sol)



Les nouvelles sont bonnes: le Canada a du gaz naturel à profusion. Les importantes réserves dont nous disposons répondent à nos besoins intérieurs actuels d'un bout à l'autre du pays qu'à l'exportation.

Au Canada, cette forme d'énergie par excellence suffit à approvisionner les marchés existants. Le surplus pourra être exporté vers des marchés étrangers. Pour répondre à nos besoins industriels, nous avons dû prolonger le réseau du pipeline vers l'est jusqu'à Halifax et vers l'ouest jusqu'à l'île de Vancouver.

En consommant du gaz naturel canadien, nous réduisons notre dépendance vis-à-vis du pétrole brut importé, dont le prix est assez élevé. Ce programme s'est avéré le meilleur pour les besoins du Canada. Son objectif est de contribuer à minimiser la pénurie actuelle de pétrole.

TransCanada Pipelines s'engage à donner, à un plus grand nombre de Canadiens, la possibilité d'avoir accès aux abondantes ressources en gaz naturel: propre, efficace et économique.

LE GAZ NATUREL- ILY EN A PLUS QU'ASSEZ POUR LONGTEMPS.

 TransCanada Pipelines

Une société canadienne au service des Canadiens

LE GAZ NATUREL CANADIEN-ENERGIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN